

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur  Google play

INFRASTRUCTURE

02

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

04

EDUCATION

05

SOCIAL

02

ADMINISTRATION

11

ECONOMIE

01

NON DEFINIS

01

N° 2971

4 Janvier 2024

4 January 2024

05:00 PM/17H:00

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Fax : 222 206 043 / 222 203 326

Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm

Internet : www.armp.cm

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :
N° Carte Contribuable(*) :
N ° Registre de Commerce(*) :
Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA
Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE
Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :
Adresse(**) : B.P. :
Tél. (*) : Fax :
E-mail(*) :
Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO ☐ AOIR ☐ AONO ☐ AONR ☐ BC ☐ DC ☐ DP ☐ AMI/ASMI ☐ GG ☐
Exercice(*) :
Référence(*) :
Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :
Objet(*) :
Montant(en chiffres) (*) :
Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : ☐ Express Union (N° 91190008943026) ☐ CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) ☐ BICEC (N° 97568660005/16)
☐ Banque Atlantique (N° 9510173000510) ☐ SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) ☐ Paierie Générale
N° Reçu Versement/Virement(*) :
Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Carte Contribuable : ☐ Oui ☐ Non
Copie de la Commande Publique (BCA, AAO) (*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Registre de Commerce : ☐ Oui ☐ Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1

Reference [255/D/CUY/DDIE/SDCEIU/SVRD](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°255/D/CUY/DDIE/SDCEIU/SVRD DU 28/12/2023PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE PASSE SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE N°05258-23 /L/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE5/AWM DU 13/10/2023 POUR LA FOURNITURE DES AGREGATS POUR LA REALISATION DES TRAVAUX EN REGIE DANS LA VILLE DE YAOUNDE

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

2

Reference [256/D/CUY/DDIE/SDCEIU/SVRD](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°256/D/CUY/DDIE/SDCEIU/SVRD DU 28/12/2023PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE PASSE SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE N°05775-23 /L/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 17/11/2023 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES REHABILITATION/REAMENAGEMENT DE CERTAINES VOIRIES DANS LA VILLE DE YAOUNDE

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

3

Reference [257/D/CUY/DDIE/SDCEIU/SVRD](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°257/D/CUY/DDIE/SDCEIU/SVRD DU 28/12/2023PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE PASSE SUIVANT AUTORISATION DE N°05775-23 /L/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 17/11/2023 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE REHABILITATION/REAMENAGEMENT DE CERTAINES VOIRIES DANS LA VILLE DE YAOUNDE

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

4

Reference [001/D/J1202/CNG/SG/ST/SIGAMP/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°001/D/J1202/CNG/SG/ST/SIGAMP/2023 DU 03/01/2024 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES N°008/AONO/C-NGOUMOU/CIPM-PCCM/2023 DU 26/09/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DE LA POURSUITE ET L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CITE MUNICIPALE A NGOUMOU DANS LA COMMUNE DE NGOUMOU, ARRONDISSEMENT DE NGOUMOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOUMOUFINANCEMENT : BIP EXERCICE 2023

Nature de prestation Travaux

Date de cloture N/A

5

Reference [N° 012/DA/C.HINA/SG/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION D'ATTUILLITLTON N° 12/DA/REN/DMT/C-HINA/2023 PORTANT ATTRIBLITLTON DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRESN° O14/AONO/C.HINA/CIPM/2023 DU 04 OCTOBRE 2023 EN PROCEOOKE D'URGENCE. POUR LAREALISATION DE DIX (10) FORAGES EQUIPES DES POMPES A ENERGIE .SOLAIRE DANS LES LOCALITES DE MILDINDING(MAIRIE), PANAKA. MOULDAR. ZOUVOUL. WANAROL, BASSAJIA CENTRE, MAVO KABA, GAMDOL'GOL'M. KAETAKA ETMAVOMBANA DANS LA] MUNICIPALITÉ UE HINA. DI-PARTEMENI DU MAVO TSANAGA, REGION DE L'EXTREME-NORD.FINANCEMENT : FEICOÇ/COMMLJNE DE HINA : EXERCICE 2023 & SUIVANTS DELAI D'EXECUTION : TROIS (3) MOIS.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

6

Reference [25/D/CPB/SG-SIGAMP/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION MUNICIPALE N° 25/D/CPB/SG-SIGAMP/2023PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de clôture N/A

7

Reference [1296/C/CUY/SG/DDIE/SDCEIU/SVRD](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUEPORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU MARCHÉ PASSE SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE N°05775-23 /L/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 17/11/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION/REAMENAGEMENT DE CERTAINES VOIRIES DANS LA VILLE DE YAOUNDE.

Nature de prestation N/A

Date de clôture N/A

8

Reference [3501/2023/DG/DAG/SDPA/SMA](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°3501/2023/DG/DAG/SDPA/SMA DU 31 DECEMBRE 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°12/AONO/CFC/CIPM/2023 DU 01 DECEMBRE 2023 POUR LA MAINTENANCE DES GROUPES ELECTROGENES DU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de clôture N/A

9

Reference [00000003/D/MINADER/CAB/OTD/PARF-CAFE/UAF](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 00000003/D/MINADER/CAB/OTD/PARF-CAFE/UAF DU 03 JANVIER 2024 PORTANT ATTRIBUTION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONR/MINADER/CIPM-PARFCAFE/2023 DU 25 OCTOBRE 2023 RELATIF A LA REALISATION DE L'ETUDE SUR LA SITUATION DE REFERENCE AGRONOMIQUE DES VERGERS CAFEIERS AU PROFIT DU PROJET D'APPUI A LA RELANCE DE LA FILIERE CAFE (PARF-CAFE).

Nature de prestation N/A

Date de clôture N/A

10

Reference [001/AONOPU/J06/SAEF/CDPM/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°001/AONOPU/J06/SAEF/CDPM/2024 DU 03/01/2024, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE DISPENSAIRE NKOZOA (PK0+00 AU CARREFOUR BEIGNET) -GROUPE SCOLAIRE VERONIQUE-SENAT ET MOSQUEE NKOZOA, DANS LE DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE

Nature de prestation Travaux

Date de clôture 01-02-2024

11

Reference [001/D/J1202/CNG/SG/ST/SIGAMP/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°001/D/J1202/CNG/SG/ST/SIGAMP/2023 DU 03/01/2024 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES N°008/AONO/C-NGOUMOU/CIPM-PCCM/2023 DU 26/09/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DE LA POURSUITE ET L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CITE MUNICIPALE A NGOUMOU DANS LA COMMUNE DE NGOUMOU, ARRONDISSEMENT DE NGOUMOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO.FINANCEMENT : FEICOM

Nature de prestation Travaux

Date de clôture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

12	Reference	3500/2023/DG/DAG/SDPA/SMA Lire
	Titre/objet	DECISION N°3500/2023/DG/DAG/SDPA/SMA DU 30 DECEMBRE 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°13/AONR/CFC/CIPM/2023 DU 01 DECEMBRE 2023 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDE TECHNIQUE DEVANT ASSURER LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE RAVALEMENT DES FAÇADES ET DE RENOVATION INTERIEURE DE L'IMMEUBLE SIEGE DU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

13	Reference	012/DA/C.HINA/SG/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION D'ATTUILLITLTON N° 012/DA/C.HINA/SG/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL- D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 014/AONO/C.HINA/CIPM/2023 DU 04 OCTOBRE 2023 EN PROCEOOKE D'URGENCE. POUR LA REALISATION DE DIX (10) FORAGES EQUIPES DE POMPES A ENERGIE .SOLAIRE DANS LES LOCALITES DE MILDINLDING (MAIRIE), PANAKA. MO^ LDAR. ZOUVOUL. WANAROU, BASSAJIA CENTRE, MAYO KABA, GAMDOUGOUM. KAFTAKA ET MAYO MBANA DANS LAJ MUNICIPALITÉ DE HINA. DI-PARTEMENI DU MAVO TSANAGA, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : FEICOİÇ/COMMLJNE DE HINA : EXERCICE 2023 & SUIVANTS DELAI D'EXECUTION : TROIS (3) MOIS.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

14	Reference	124/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°124/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 055/AONO/CUD/CIPM2/2023 DU 12 SEPTEMBRE 2023 RELATIF A L'ACQUISITION D'EQUIPEMENTS DE COMMUNICATION DE LA POLICE MUNICIPALE ET DE LA SECURUTE FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

15	Reference	122/CUD/DSGP/SDPM/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°122/CUD/DSGP/SDPM/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 077/AONO/CUD/CIPM2/2023 DU 11 OCTOBRE 2023 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET SPECIALISE POUR L'ELABORATION ET L'ACCOMPAGNEMENT DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DE SECURITE DU SYSTEME D'INFORMATION DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA. FINANCEMENT : BUDGET CUD- EXERCICE 2023 ET SUIVANTS
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

16	Reference	1298/C/CUY/SG/DDIE/SDCEIU/SVRD Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUEPORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU MARCHE PASSE SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE N°05258-23 /L/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE5/AWM DU 13/10/2023 POUR LA FOURNITURE DES AGREGATS POUR LA REALISATION DES TRAVAUX EN REGIE DANS LA VILLE DE YAOUNDE.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

17	Reference	100/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N°100/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 053/AONR/CUD/CIPM/2023 DU 13 SEPTEMBRE 2023 RELATIF A L'ETUDE EN VUE DE L'AMENAGEMENT DE CERTAINES VOIES SECONDAIRES.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

18	Reference	1297/C/CUY/SG/DDIE/SDCEIU/SVRD Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUEPORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU MARCHE PASSE SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE N°05775-23 /L/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 17/11/2023 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE REHABILITATION/REAMENAGEMENT DE CERTAINES VOIRIES DANS LA VILLE DE YAOUNDE.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

19	Reference	004/AONO/C/LOGONE BİRN1/CIPM-TBEC/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°004/AONO/C/LOGONE BIRNI/CIPM-TBEC/2023OU 26 DÉCEMBRE 2023EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTIOND'UN LOGEMENT D'ASTREINT A L'ECOLE PUBLIQUE DE MAHANNA (ELBIRKE) (LOT 01) ET D'UN LOGEMENT D'ASTREINT A L'ECOLE PUBLIQUEDE MANAIVAD.N (LOT 02), DANS L'ARRONDISSEMENT DE LOGONE BIRNI,DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	19-01-2024

20	Reference	001/AONO/C/LB/CIPM-TBEC/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°001/AONO/C/LB/CIPM-TBEC/2023 DU 18 DÉCEMBRE 2023EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNBLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP DE ZIMADO 3 (LOT (M), A L'EP DEKİLGOULOU (LOT 02) ET A L'EP DE KIDAIM (LOT 03), DANS LA COMMUNE DELOGONE BIRNI, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CLIARJ, REGION DEL'EXTREME-NORD.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	11-01-2024

21	Reference	054/AONO/CUY/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCEN°054/AONO/CUY/CIPM/2023 DU 29/12/2023POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE PLANTATION D'ARBRES EN ALIGNEMENT SUR CERTAINES VOIES PRINCIPALES DE LA VILLE DE YAOUNDE (ENTRE LE ROND-POINT AHALA ET LE LIEU-DIT BARRIERE AHALA)FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE YAOUNDÉ, EXERCICES 2023 ET SUIVANTS
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	06-02-2024

22	Reference	011/AONO/C.BBO/SG/ST/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONO/C.BBO/SG/ST/CIPM//2023 DU 18/12/2023POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE MARCHE, DANS LA COMMUNE DE BELABO DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	18-01-2024



RESUME DES CONSULTATIONS

23

Reference	2024/01/AC/DG/DAP/DAPD/SDASR/SA/CAMTEL Lire
Titre/objet	APPEL A CANDIDATURE N° 2024/01/AC/DG/DAP/DAPD/SDASR/SA/CAMTEL DU 04/01/2024 POUR LE RECRUTEMENT DES AVOCATS ET/OU CONSEILS JURIDIQUES EN VUE DE LA DEFENSE DES INTERETS DE LA CAMEROON TELECOMMUNICATIONS (CAMTEL) SUR TOUTE L'ETENDUE DU TERRITOIRE.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	18-01-2024

24

Reference	105/DC/MINTP/CSPM-PFC/2023 du 20 DEC 2023 Lire
Titre/objet	AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS N° 105/DC/MINTP/CSPM-PFC/2023 DU 20 DEC 2023 POUR L'ORGANISATION DE DEUX (02) VOYAGES DE PRESSE ET LA PRODUCTION AUDIOVISUELLE SUR LES PROJETS COFINANCES PAR LA BAD.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	25-01-2024

25

Reference	25/C/CPB/SG-SIGAMP/2023 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 25/C/CPB/SG-SIGAMP/2023 DU 22 DEC 2023PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AONO N° 016/AONO/CPB/CIPM/2023 DU 07 NOVEMBRE 2023 POUR LA FOURNITURE ET INSTALLATION DES LAMPADAIRES SOLAIRES PHOTOVOLTAÏQUES DANS LA COMMUNE DE PETE-BANDJOUN DEPARTEMENT DU KOUNG-KHI REGION DE L'OUEST
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

26

Reference	008/D/MINAT/REN/K45/2023 Lire
Titre/objet	DECISION N°008/C/MINAT/REN/K45/2023 DU 29/12/2023 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°008/AONO/CDPM-MK/AI/2023 DU 05/10/2023 RELATIF A LA REALISATION DE CINQ (05) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE (PMH) DANS LES LOCALITES DE ZACKLANG, PIWA, DARDO, LARA ET DOUMROU
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

27

Reference	00000001/2024/C/MINADER/CAB/OTD/PARF-CAFE/UAF Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 00000001/2024/C/MINADER/CAB/OTD/PARF-CAFE/UAF DU 03 JANVIER 2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 006/AONR/MINADER/CIPM-PARFCAFE/2023 DU 25 OCTOBRE 2023 RELATIF A LA REALISATION DE L'ETUDE SUR LA SITUATION DE REFERENCE AGRONOMIQUE DES VERGERS CAFEIERS AU PROFIT DU PROJET D'APPUI A LA RELANCE DE LA FILIERE CAFE (PARF-CAFE).FINANCEMENT : FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES CACAO ET CAFÉ (FODECC) EXERCICE 2024
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

28

Reference	24/S/AT-PRODESV Lire
Titre/objet	AQUISITION DES EQUIPEMENTS SUIVANTS: LOT1: UNE PRESSE A BRIQUE DE TERRE COMPRIMEE COMPRIMEE POUR LA BRIQUETERIE DE BETARE-OYA LOT2: MATERIEL POUR L'UNITE D'AMELIORATION DE LA GESTION DES ORDURES MENAGERES DANS LA VILLE DE BETARE-OYAET SES ENVIRONS
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	19-01-2024



RESUME DES CONSULTATIONS

29

Reference [003/DDC/REN/DLC/C.LOGONE BIRNI/SG/CIPM/AI/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONN° 003/DDC/REN/DLC/C.LOGONE BIRNI/SG/CIPM/AI/2023 DU 22 DÉCEMBRE 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'EP DE21MADOV (LOT 01). D'UN BLOC DE DEUX(02) SALLESDE CLASSE A L'HP LOGONE BIRNI LA (LOT 02) ET D'UN BLOC DETROIS (03)SALLES DE CLASSE AL'EP LOGONE BIRNI IB (LOT 03),DANS LA COMMUNE DE LOGONE BIRNI, DEPARTEMENT DULOGONE ET CHARI.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 17-01-2024

30

Reference [01/DC/BO/S/AT-PRODESV/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet

ACQUISITION DES EQUIPEMENTS SUIVANTS : LOT 1 : UNE PRESSE A BRIQUE DE TERRE COMPRIMEE POUR LA BRIQUETERIE DE ZOEGUENE A BETARE-OYA ; LOT 2 : MATERIEL DE L'UNITE D'AMELIORATION DE LA GESTION DES ORDURES MENAGERES DANS LA VILLE DE BETARE-OYA ET SES ENVIRONS

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 19-01-2024

31

Reference [098/DC/MINTP/CSPM-PFC/2023 du 20 DEC 2023](#) [Lire](#)

Titre/objet

AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS N° 098/DC/MINTP/CSPM-PFC/2023 DU 20 DEC 2023 POUR LA CONCEPTION ET LA PRODUCTION DES SUPPORTS DE COMMUNICATION DE LA CELLULE DES PROJETS ROUTIERS A FINANCEMENT CONJOINT (CPR-FC) DU MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 25-01-2024

32

Reference [001/AONO/C.L.BIRNI/CIPM/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°001/AONO/C/LB/CIPM-TBEC/2023 DU 18 DÉCEMBRE 2023EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNBLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP DE ZIMADO 3 (LOT (M), A L'EP DEKILGOULOU (LOT 02) ET A L'EP DE KIDAIM (LOT 03), DANS LA COMMUNE DELOGONE BIRNI, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CLIARJ, REGION DEL'EXTREME-NORD.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 11-01-2024

33

Reference [104/AMI/MINTP/SG/CPR-FC/IP3/SPM/EE2/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 104/AMI/MINTP/SG/CPR-FC/IP3/SPM/EE2/2023 DU 29 DECEMBRE 2023 POUR LA SURVEILLANCE ET LE CONTROLE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA SECTION DE ROUTE DU PK 112,575 (ZIGAGUE) AU PK 205 (KOUSSERI), Y COMPRIS LE PONT DE TILDE (180 ML) ET LA VOIE DE CONTOURNEMENT DE KOUSSERI EN 2X2 VOIES (7,500 KM) : (LONGUEUR TOTALE : 99,925 KM)

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 02-02-2024

34

Reference [002/AONO/C/LB/CIPM-TBEC/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 002/AONO/C/LB/CIPM-TBEC/2023 DU 20 DÉCEMBRE 2023.EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNBLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP DE DILGA ARABE (LOT 01), ETA L'EP DE ZIMADO 1 (LOT 02), DANS LA COMMUNE DE LOGONE BIRNI,DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 15-01-2024

RESUME DES CONSULTATIONS

35

Reference	103/AMI/MINTP/SG/CPR-FC/IP3/SPM/EE2/2023 Lire
Titre/objet	APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 103/AMI/MINTP/SG/CPR-FC/IP3/SPM/EE2/2023 DU 29 DECEMBRE 2023 POUR LA SURVEILLANCE ET LE CONTROLE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA SECTION DE ROUTE DU PK25 (TCHAKAMARI) AU PK 112,575 (ZIGAGUE) : (LONGUEUR : 87,575 KM)
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	02-02-2024

36

Reference	123/CUD/DSGP/SDPM/2023 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°123/CUD/DSGP/SDPM/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 053/AONR/CUD/CIPM/2023 DU 13 SEPTEMBRE 2023 RELATIF A L'ETUDE EN VUE DE L'AMENAGEMENT DE CERTAINES SECONDAIRES.FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2023 ET SUIVANT
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

37

Reference	001/BUNEC/DG/DAF/SDFRM/CSMA/2023 Lire
Titre/objet	ADDITIF N°001/BUNEC/DG/DAF/SDFRM/CSMA/2023 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/2023/AONO/BUNEC/CIPM/2023 DU 08 DECEMBRE 2023 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES DE SECURITE ET DE GARDIENNAGE AU BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL (BUNEC).
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

COMMUNE DE NGOUMOU

**DECISION N°257/D/CUY/DDIE/SDCEIU/SVRD DU 28/12/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE
SUIVANT AUTORISATION DE N°05775-23 /L/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 17/11/2023 POUR LA
MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE REHABILITATION/REAMENAGEMENT DE CERTAINES VOIRIES
DANS LA VILLE DE YAOUNDE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA VILLE DE YAOUNDE**

Vu la Constitution ;
Vu la loi n° 2019/24 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu le décret n° 87/1365 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Yaoundé ;
Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics et ses textes d'application ;
Vu l'arrêté n°000333/A/MINDDEVEL du 12 mars 2020 constatant l'élection du Maire de la Ville et des Adjoints au Maire de la Ville à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Communauté Urbaine de Yaoundé, Département du Mfoundi, Région du Centre ;
Vu la lettre d'autorisation de gré à gré N°05255-23 /L/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA du 17/11/2023 du Ministre des Marchés Publics ;
Vu le procès-verbal N°432 du 13 Décembre 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Yaoundé ;
Vu la proposition d'attribution formulée par la Commission Interne de Passation des Marchés en sa 264^{ème} session du 13 Décembre 2023 ; A

DECIDE

ARTICLE 1^{er}: Le marché, objet de l'autorisation de gré à gré N°05775-23 /L/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA du 17/11/2023 pour les travaux de réhabilitation/réaménagement de certaines voiries dans la ville de Yaoundé, est attribué à l'entreprise CERBAT SARL, pour un montant de cent quarante-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-treize (149 999 993) francs CFA toutes taxes comprises. Le délai d'exécution de la prestation est celui des travaux proprement dits.

ARTICLE 2 : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 28 Décembre 2023

Le MAIRE

MESSI ATANGANA Luc

COMMUNE DE NGOUMOU

**DECISION N°256/D/CUY/DDIE/SDCEIU/SVRD DU 28/12/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE
SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°05775-23 /L/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 17/11/2023
POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION/REAMENAGEMENT DE CERTAINES VOIRIES DANS LA VILLE
DE YAOUNDE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA VILLE DE YAOUNDE**

Vu la Constitution ;
Vu la loi n° 2019/24 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu le décret n° 87/1365 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Yaoundé ;
Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics et ses textes d'application ;
Vu l'arrêté n°000333/A/MINDDEVEL du 12 mars 2020 constatant l'élection du Maire de la Ville et des Adjoints au Maire de la Ville à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Communauté Urbaine de Yaoundé, Département du Mfoundi, Région du Centre ;
Vu la lettre d'autorisation de gré à gré N°05255-23 /L/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA du 17/11/2023 du Ministre des Marchés Publics ;
Vu le procès-verbal N°432 du 13 Décembre 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Yaoundé ;
Vu la proposition d'attribution formulée par la Commission Interne de Passation des Marchés en sa 264^{ème} session du 13 Décembre 2023 ;

DECIDE

ARTICLE 1^{er}: Le marché, objet de l'autorisation de gré à gré N°05775-23 /L/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA du 17/11/2023 pour les travaux de réhabilitation/réaménagement de certaines voiries dans la ville de Yaoundé, est attribué à l'entreprise SHEE SYSTEM SARL, pour un montant de deux milliards six cent quarante-neuf millions huit cent vingt-sept mille six cent quatre-vingt-quinze (2 649 827 695) francs CFA toutes taxes comprises. Le délai d'exécution des travaux est de douze (12) mois.

ARTICLE 2 : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 28 Décembre 2023

Le MAIRE

MESSI ATANGANA Luc

CREDIT FONCIER DU CAMEROUN

DECISION N°3501/2023/DG/DAG/SDPA/SMA DU 31 DECEMBRE 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°12/AONO/CFC/CIPM/2023 DU 01 DECEMBRE 2023 POUR LA MAINTENANCE DES GROUPES ELECTROGENES DU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN

Vu la Constitution
Vu la Loi n° 99/016 du 22 décembre 1999 portant statut général des établissements publics et des entreprises du secteur public et parapublic ;
Vu la Loi 2017/011 du 12/07/2017 portant statut général des entreprises publiques ;
Vu le Décret n°77/140 du 13 mai 1977 portant création et organisation du CFC, modifié et complété par le Décret n° 81/236 du 17 juin 1981 ;
Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu le Décret n°2012/084 du 09 mars 2012 portant nomination de Monsieur **MISSI Jean-Paul M à N** au poste de Directeur Général du Crédit Foncier du Cameroun ;
Vu le Décret n° 2012/085 du 09 mars 2012 portant nomination de Monsieur **TJONOG Jean-Calvin** au poste de Directeur Général Adjoint du Crédit Foncier du Cameroun ;
Vu le Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
Vu l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°12/AONO/CFC/CIPM/2023 du 01 Décembre 2023 pour la maintenance des groupes électrogènes du Crédit Foncier Du Cameroun.

DECIDE

Article 1^{er} : Le marché consécutif à l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°12/AONO/CFC/CIPM/2023 du 01 Décembre 2023 pour la maintenance des groupes électrogènes du Crédit Foncier Du Cameroun est attribué à l'entreprise ci-après :

N°	Adjudicataire	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
1	DONVIDEX BP 13048 Yaoundé, Tél : 672 643 563 / 691 489 399	Dix-neuf millions quatre cent cinquante-deux mille soixante (19 452 060)	Vingt-quatre (24) mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 31 Décembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MISSI Jean Paul

COMMUNE DE NGOUMOU

COMMUNIQUEPORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU MARCHÉ PASSE SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ A GRÉ N°05775-23 /L/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 17/11/2023 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE REHABILITATION/REAMENAGEMENT DE CERTAINES VOIRIES DANS LA VILLE DE YAOUNDE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Yaoundé communique :

Les prestations objet de l'autorisation de gré à gré N°05775-23/L/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA du 17/11/2023 ont été attribuées à l'entreprise CERBAT SARL, pour un montant de cent quarante-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-treize (149 999 993) francs CFA toutes taxes comprises. Le délai d'exécution des prestations est celui des travaux proprement dits.

Ladite entreprise est priée de prendre attache avec la Direction du Développement des Infrastructures et des Équipements de la Communauté Urbaine de Yaoundé, pour la signature du marché.

Par ailleurs, les entreprises n'ayant pas été retenues sont invitées à passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

YAOUNDE le 28 Décembre 2023

Le MAIRE

MESSI ATANGANA Luc

COMMUNE DE NGOUMOU

**DECISION N°255/D/CUY/DDIE/SDCEIU/SVRD DU 28/12/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE
SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°05258-23 /L/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE5/AWM DU
13/10/2023 POUR LA FOURNITURE DES AGREGATS POUR LA REALISATION DES TRAVAUX EN REGIE
DANS LA VILLE DE YAOUNDE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA VILLE DE YAOUNDE**

Vu la Constitution ;
Vu la loi n° 2019/24 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu le décret n° 87/1365 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Yaoundé ;
Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics et ses textes d'application ;
Vu l'arrêté n°000333/A/MINDDEVEL du 12 mars 2020 constatant l'élection du Maire de la Ville et des Adjointes au Maire de la Ville à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Communauté Urbaine de Yaoundé, Département du Mfoundi, Région du Centre ;
Vu la lettre d'autorisation de gré à gré N°05258-23 /L/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE5/AWM du 13/10/2023 du Ministre des Marchés Publics ;
Vu le procès-verbal N°425 du 28 Novembre 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Yaoundé ;
Vu la proposition d'attribution formulée par la Commission Interne de Passation des Marchés en sa 257^{ème} session du 28 Novembre 2023 ;

DECIDE

ARTICLE 1^{er} : Le marché, objet de l'autorisation de gré à gré N°05258-23 /L/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE5/AWM du 13/10/2023 pour la fourniture des agrégats pour la réalisation des travaux en régie dans la ville de Yaoundé, est attribué à l'entreprise ETS BUILDERS AND CO, pour un montant de deux cent treize millions quatre cent cinquante-sept mille cinq cent (213 457 500) francs CFA toutes taxes comprises. Le délai d'exécution des travaux est de douze (12) mois.

ARTICLE 2 : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 28 Décembre 2023

Le MAIRE

MESSI ATANGANA Luc

COMMUNE DE HINA

DECISION D'ATTUILLITLTON N° 012/DA/C.HINA/SG/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL-D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 014/AONO/C.HINA/CIPM/2023 DU 04 OCTOBRE 2023 EN PROCEOOKE D'URGENCE. POUR LA REALISATION DE DIX (10) FORAGES EQUIPES DE POMPES A ENERGIE .SOLAIRE DANS LES LOCALITES DE MILDINLDING (MAIRIE), PANAKA. MO^ LDAR. ZOUVOUL. WANAROU, BASSAJIA CENTRE, MAYO KABA, GAMDOUGOUM. KAFTAKA ET MAYO MBANA DANS LA] MUNICIPALITÉ DE HINA. DI-PARTEMENI DU MAVO TSANAGA, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : FEICOIÇ/COMMLJNE DE HINA : EXERCICE 2023 & SUIVANTS DELAI D'EXECUTION : TROIS (3) MOIS.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE HINA

DECIDE

Article Est, pour compter de la date de signature de la présente Décision, attribué à Groupement ETS KILA ET FILS/ETS

MOUSSA BIZGO COMPANY BP 57 MQKOLO, TEL.657 58 15 80. l'avisd'appel d'offres restreint N° 011/AONO/C/iiIN,VCIPM/2023 du 04

Ocinbre 2023 eu procediirei'd'urgence, pour lu construction de di\ (10) forages équipés de pompes Â énergie solaire dans les localités de BASSARA CENTRE, MAYO KABA, GAMDOUGOUM, KAFTAKA ET MAYO MBANA, (lot 2) dans la Commune de Hinâ, Département du

'extrême-Nord. Financement: FEicawcoMMi NE DE HINA : EXERCICE 2023 Jtsi'lvA.vrs ; Pour un montant >n.s sepi cent vingt sept mille cent vingt trois (98.727.123) DE FRANCS CFA Toutes Taxes Comprises et un Délai nais.

Mayo-Tsonaga, Région de
de quatre vingt dix huit millions
d'exécution de trois (03)

Article 2 : Laprésente Déifision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /.

HINA le 7 Novembre 2023

Le MAIRE

HAMADOU MAMOUD

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

DECISION N°100/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 053/AONR/CUD/CIPM/2023 DU 13 SEPTEMBRE 2023 RELATIF A L'ETUDE EN VUE DE L'AMENAGEMENT DE CERTAINES VOIES SECONDAIRES.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala,**Autorité Contractante,**

Vu la Constitution ;

Vu La Loi n° 2022/020 du 27 Décembre 2022 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 ;

Vu La Loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code Général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu Le Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu L'Arrêté n° 000166/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur MBASSA NDINE Roger, Maire de la Ville de Douala, à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Communauté Urbaine de Douala, Département du Wouri, Région du Littoral ;

Vu L'Arrêté n° 0204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu La Circulaire n° 00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2023 ;

Considérant le Dossier d'Appel d'Offres n° 053/AONR/CUD/CIPM/2023 du 13 Septembre 2023 pour l'étude en vue de l'aménagement de certaines voies secondaires;

Considérant le procès-verbal de la séance d'ouverture des plis du 13 Octobre 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant le rapport d'analyse des offres administratives et techniques du 24 Octobre 2023 de la sous-commission d'analyse des Offres ;

Considérant le procès-verbal de dépouillement offres financières du 10 Novembre 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant le rapport d'analyse des offres Financières du 16 Novembre 2023 de la sous-commission d'analyse des Offres ;

Considérant la proposition d'attribution N° 037/EEA/BEV/CIPM2/CUD/2023 du 24 Novembre 2023 ;

Considérant le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

DECIDE :

Article 1er : L'entreprise ci-après est déclarée attributaire de la lettre-commande relative à l'Appel d'Offres susmentionnée pour les montant et délai ci-après :

Lot	Soumissionnaire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
	CREACONSULT BP : 8171 Douala	46 047 363 (quarante-six millions quarante-sept mille trois cent soixante-trois)	06

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

*DOUALA le 4 Janvier 2024**Le MAIRE***MBASSA NDINE Roger**

COMMUNE DE NGOUMOU

COMMUNIQUEPORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU MARCHÉ PASSE SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ A GRÉ N°05258-23 /L/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE5/AWM DU 13/10/2023 POUR LA FOURNITURE DES AGREGATS POUR LA REALISATION DES TRAVAUX EN REGIE DANS LA VILLE DE YAOUNDE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Yaoundé communique :

Les prestations objet de l'autorisation de gré à gré N°05258-23/L/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE5/AWM du 13/10/2023 ont été attribuées à l'entreprise ETS BUILDERS AND CO, pour un montant de deux cent treize millions quatre cent cinquante-sept mille cinq cent (213 457 500) francs CFA toutes taxes comprises. Le délai d'exécution desdits travaux est de douze (12) mois.

Ladite entreprise est priée de prendre attache avec la Direction du Développement des Infrastructures et des Équipements de la Communauté Urbaine de Yaoundé, pour la signature du marché.

Par ailleurs, les entreprises n'ayant pas été retenues sont invitées à passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

YAOUNDE le 28 Décembre 2023

Le MAIRE

MESSI ATANGANA Luc

COMMUNE DE PÉTÉ BANDJOUN

COMMUNIQUE N° 25/C/CPB/SG-SIGAMP/2023 DU 22 DEC 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AONO N° 016/AONO/CPB/CIPM/2023 DU 07 NOVEMBRE 2023 POUR LA FOURNITURE ET INSTALLATION DES LAMPADAIRES SOLAIRES PHOTOVOLTAÏQUES DANS LA COMMUNE DE PETE-BANDJOUN DEPARTEMENT DU KOUNG-KHI REGION DE L'OUEST

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Conformément aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédures d'Urgence N°Oie dont l'objet est marqué ci-dessus, les résultats dudit appel d'offres se présentent ainsi qu'il suit:

VOIR PIECE JOINTE

Le représentant de l'entreprise adjudicataire desdits Marchés est invité à se présenter à l'Hôtel de Ville de Pète Bandjoun porte 215 dès publication du présent communiqué et dans un délai de sept (07) jours ouvrables pour suite de la Procédure. Passé ce délai, l'autorité contractante se réserve le droit d'annuler la présente attribution.

BANDJOUN le 22 Décembre 2023

Le MAIRE

MAPTUE FOTSO Nicky love

PRÉFECTURE DU MFOUNDI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°001/AONOPU/J06/SAEF/CDPM/2024 DU 03/01/2024, EN
PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE
DISPENSARE NKOZOA (PK0+00 AU CARREFOUR BEIGNET) -GROUPE SCOLAIRE VERONIQUE-SENAT
ET MOSQUEE NKOZOA, DANS LE DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Préfet du Mfoundi, Autorité Contractante et Maitre d'Ouvrage Délégué, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'achèvement des travaux d'aménagement de la route dispensaire nkozoa (pk0+00 au carrefour beignet) -groupe scolaire veronique-senat et mosquée nkozoa, dans le département du Mfoundi, région du centre

Objet de l'Appel d'Offres

Le présent Appel d'Offres a pour objet : Achèvement des travaux d'aménagement de la route dispensaire nkozoa (pk0+00 au carrefour beignet) -groupe scolaire veronique-senat et mosquée nkozoa, dans le département du Mfoundi, région du centre

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- **TERRASSEMENT / CHAUSSEE** ;
- **ASSAINISSEMENT / OUVRAGE** ;

NB : Il est à noter que la construction des ouvrages d'assainissement se fera obligatoirement par la technique de l'approche « Haute Intensité de Main d'Œuvre » (HIMO).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est défini comme suit :

Lots	Intitulé	Montants TTC en chiffres	Montants TTC en lettres
1	Achèvement des travaux d'aménagement de la route dispensaire nkozoa (pk0+00 au carrefour beignet) -groupe scolaire veronique-senat et mosquée nkozoa, dans le département du Mfoundi, région du centre	80 000 000	Quatre-vingt millions

4. Allotissement

Le présent projet est alloti comme suit :

Lot 1 : Achèvement des travaux d'aménagement de la route dispensaire nkozoa (pk0+00 au carrefour beignet) -groupe scolaire veronique-senat et mosquée nkozoa, dans le département du Mfoundi, région du centreA

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de travaux publics ou groupement d'entreprise de droit camerounais installées au Cameroun et, possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux de génie civil et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le BIP (Budget d'Investissement Public) du Ministère des Travaux Publics, exercice 2024 sur l'imputation

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la **porte 107** dans les services de la préfecture de Yaoundédès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la **porte 107** dans les services de la préfecture de Yaoundédès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **soixante-quinze mille (75 000) FCFA**, payable à la recettes des finances, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et (06) copies marqués comme tels, devront être déposés à la Préfecture du Mfoundi contre récépissé, au plus tard le **01/02/2024** à **13** heures précises, heure locale et devront porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°001/AONOPU/J06/SAEF/CDPM/2024 DU 03/01/2024 , EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE DISPENSAIRE NKOZOA (PK0+00 AU CARREFOUR BEIGNET) -GROUPE SCOLAIRE VERONIQUE-SENAT ET MOSQUEE NKOZOA, DANS LE DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage délégué est de **Quatre (04) mois**, incluant toutes les contraintes à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient aux soumissionnaires de proposer dans leurs offres des calendriers d'exécution adéquats.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, dont le montant est indiqué dans le tableau ci-dessous et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. La durée de validité de la caution de soumission à compter de la date limite de remise des offres est de cent-vingt (120) jours.

Lots	Intitulé	Montant caution en chiffres	Montants caution en lettres
1	Achèvement des travaux d'aménagement de la route dispensaire nkozoa (pk0+00 au carrefour beignet) -groupe scolaire veronique-senat et mosquée nkozoa, dans le département du Mfoundi, région du centre	1 600 000	Un million six cent mille

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète par rapport aux stipulations du Dossier d'Appel d'Offres sera déclaré irrecevable.

Toutefois, en cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante-huit (48) heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question.

Cependant, l'absence ou la non-conformité à l'ouverture des plis de la caution de soumission délivrée par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier ordre, agréé par le Ministère chargé des Finances, entraîne le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres aura lieu **le 01/02/2024 à 14 heures** par la Commission Départementale de Passation des Marchés (CDPM) dans la salle de réunion de l'Immeuble siège de la Préfecture du Mfoundi.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

- i) Dossier administratif incomplet ou non conforme et non régularisé dans les 48 heures suivant l'ouverture;
- ii) Absence de la caution de soumission ;
- iii) Fausses déclarations ou pièces falsifiées (**la CDPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**) ;
- iv) Absence dans l'Offre Technique d'une rubrique « méthodologie d'exécution, organisation et planning des prestations ».
- v) Non-respect d'un seul critère du conducteur des travaux ;
- vi) Non satisfaction d'au moins **70 %** des critères essentiels ;
- vii) Non possession d'une niveleuse et d'un compacteur à pneu ou à jante lisse en propre ou en location.
- viii) Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- ix) Omission d'une pièce dans l'offre financière ;
- x) Absence de l'attestation de visite de site signé sur l'honneur avec photos.
- xi) Absence d'une référence dans l'aménagement des voiries urbaines en bicouche d'un montant de Quatre-vingt millions (80 000 000) FCFA.

6.2 Critères essentiels :

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (oui ou non) ; ainsi, plusieurs sous critères tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :

- i) l'expérience du personnel d'encadrement ;
- ii) les références de l'entreprise ;
- iii) la disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- iv) Délai d'exécution ;
- v) l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières ;
- vi) CCTP paraphé et signé
- vii) présentation de l'offre

Le non-respect de 70% des critères ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre.

15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Cellule d'appui au Lancement des Appels d'Offres de la Préfecture du Mfoundi, tél :..... soit à la Délégation Départementale des Travaux Publics du Mfoundi, face Lac Municipal de Yaoundé.

17. Additifs à l'appel d'offres

Le Maître d'Ouvrage Délégué se réserve le droit de, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

N.B : Toute tentative de corruption avérée ou fait de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique Au Ministre Délégué à la Présidence de la République Chargé des Marchés Publics avec copie au Président National Anti-Corruption (CONAC) au numéro vert suivant : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ou contacter la CONAC au numéro vert : 1517

YAOUNDE le 3 Janvier 2024

Le PRÉFET

DJIKDENT EMMANUEL MARIEL

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°124/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 055/AONO/CUD/CIPM2/2023 DU 12 SEPTEMBRE 2023 RELATIF A L'ACQUISITION D'EQUIPEMENTS DE COMMUNICATION DE LA POLICE MUNICIPALE ET DE LA SECURITE FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N°101/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 du 29/12/2023, déclarée attributaire du marché relatif à l'Avis de Consultation susmentionné pour le montant et délai ci-après :

Lot	Soumissionnaire	Montant (FCFA TTC)	Délai (En Jours)
Unique	AYE BOSS CAMEROON SARL	26 500 000 (Vingt-Six Millions Cinq Cent Mille)	90

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/ Sous -Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 5^{ème} étage de l'immeuble SCI-Bonanjo situé à l'angle du 1049 de la rue Pasteur à Bonanjo, BP 43 Douala Cameroun ;Tél : (237)233 421 509/Fax : (237)233 426 950 dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

DOUALA le 4 Janvier 2024

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNE DE PÉTÉ BANDJOUN

DECISION MUNICIPALE N° 25/D/CPB/SG-SIGAMP/2023PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE PETE-BANDJOUN

DECIDE

(VOIR PIECE JOINTE)

BANDJOUN le 22 Décembre 2023

Le MAIRE

MAPTUE FOTSO Nicky love

CREDIT FONCIER DU CAMEROUN

DECISION N°3500/2023/DG/DAG/SDPA/SMA DU 30 DECEMBRE 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°13/AONR/CFC/CIPM/2023 DU 01 DECEMBRE 2023 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDE TECHNIQUE DEVANT ASSURER LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE RAVALEMENT DES FAÇADES ET DE RENOVATION INTERIEURE DE L'IMMEUBLE SIEGE DU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN

Vu la Constitution ;
Vu la Loi n° 99/016 du 22 décembre 1999 portant statut général des établissements publics et des entreprises du secteur parapublic ;
Vu la Loi 2017/011 du 12/07/2017 portant statut général des entreprises publiques ;
Vu le Décret n° 77/140 du 13 mai 1977 portant création et organisation du CFC, modifié et complété par le Décret n° 81/23/1981 ;
Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu le Décret n° 2012/084 du 09 mars 2012 portant nomination de Monsieur **MISSI Jean-Paul M à N** au poste de Directeur Général du Crédit Foncier du Cameroun ;
Vu le Décret n° 2012/085 du 09 mars 2012 portant nomination de Monsieur **TJONOG Jean-Calvin** au poste de Directeur Général du Crédit Foncier du Cameroun ;
Vu le Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
Vu l'Avis d'Appel d'Offres National Restreint N°13/AONR/CFC/CIPM/2023 du 01 Décembre 2023 relatif au recrutement d'un Bureau D'étude Technique devant assurer la maitrise d'œuvre des travaux de ravalement des façades et de rénovation intérieure de l'immeuble siège du Crédit Foncier Du Cameroun.

DECIDE

Article 1^{er} : Le marché consécutif à l'Appel d'Offres National Restreint N°13/AONR/CFC/CIPM/2023 du 01 Décembre 2023 relatif au recrutement d'un Bureau D'étude Technique devant assurer la maitrise d'œuvre des travaux de ravalement des façades et de rénovation intérieure de l'immeuble siège du Crédit Foncier Du Cameroun est attribué à l'entreprise ci-après :

N°	Adjudicataire	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
1	LE COMPETING BP : 7 214 Yaoundé Tél : 222 215 988/ 699 501 177	Cent quarante-neuf millions trois cent vingt-six mille deux cent quatre-vingt-un (149 326 281)	dix-neuf mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 30 Décembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MISSI Jean Paul

COMMUNE DE HINA

DECISION D'ATTUILLITLTON N° 12/DA/REN/DMT/C-HINA/2023 PORTANT ATTRIBLITLON DE L'AVIS D'APPEL- D'OFFRESN° 014/AONO/C.HINA/CIPM/2023 DU 04 OCTOBRE 2023 EN PROCEOOKE D'URGENCE. POUR LAREALISATION DE DIX (10) FORAGES EQUIPES DES POMPES A ENERGIE .SOLAIRE DANS LES LOCALITES DE MILDINLDING(MAIRIE), PANAKA. MOULDAR. ZOUVOUL. WANAROL, BASSAJIA CENTRE, MAVO KABA, GAMDOL'GOL'M. KAETAKA ETMAVOMBANA DANS LA] MUNICIPALITÉ UE HINA. DI-PARTEMENI DU MAVO TSANAGA, REGION DE L'EXTREME-NORD.FINANCEMENT : FEICOIÇ/COMMLJNE DE HINA : EXERCICE 2023 & SUIVANTS DELAI D'EXECUTION : TROIS (3) MOIS.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE HINA

DECIDE

Article Est, pour coijnpter de la date de signature de la présente Décision, attribué à Groupement ETS KILA ET FILS/ETS

MOU.5SA BIZGO COMPANY BP 57 MQKOLO, TEL.657 58 15 80. l'avisd'appel d'offres restreint N°

011/AONO/C/liiN,VCIPM/2023 du 04

Ocinbre 2023 eu procediirei'd'urgence, pour lu construction de di\ (10) forages équipés de pompes Â énergie solaire dans les localités de BASSARA CENTRE, MAYO KABA, GAMDOUGOUM, KAFTAKA ET MAYO MBANA, (lot 2) dans la Commune de Hinâ, Département du

'extrême-Nord. Financement: FEicawcoMMi NE DE HINA : EXERCICE 2023 Jtsi'lvA.vrs ; Pour un montant >n.s sepi cent vingt sept mille cent vingt trois (98.727.123) DE FRANCS CFA Toutes Taxes Comprises et un Délai de 03 mois.

Mayo-Tsonaga, Région de de quatre vingt dix liuit milli d'exécution de trois (03)

Article 2 : Laprésente Déifision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /.

HINA le 7 Novembre 2023

Le MAIRE

HAMADOU MAMOUD

COMMUNE DE NGOUMOU

COMMUNIQUE N°001/D/J1202/CNG/SG/ST/SIGAMP/2023 DU 03/01/2024 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES N°008/AONO/C-NGOUMOU/CIPM-PCCM/2023 DU 26/09/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DE LA POURSUITE ET L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CITE MUNICIPALE A NGOUMOU DANS LA COMMUNE DE NGOUMOU, ARRONDISSEMENT DE NGOUMOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO.FINANCEMENT : FEICOM

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOUMOU AUTORITE CONTRACTANTE COMMUNIQUE :

DECISION N°001/D/J1202/CNG/SG/ST/SIGAMP/2023 du 03/01/2024, et conformément aux dispositionsdel'appel d'offres **N°008/AONO/C-NGOUMOU/CIPM-PCCM/2023 DU 26/09/2023**, susmentionné, le résultat de la consultation se présente ainsi qu'il suit :

DESIGNATION DU PROJET	LOT	ENTREPRISES	MONTANT CORRIGE DE L'OFFRE TTC	DELAI (MOIS)	OBSERVATIONS
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CITE MUNICIPALE A NGOUMOU DANS LA COMMUNE DE NGOUMOU, ARRONDISSEMENT DE NGOUMOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO.	unique	MV SERVICES BTP	355 993 200	08 MOIS	ADJUDICATAIRE Conformément à l'article 34.1 et 34.2 du RPAO
		Groupe DJ CERAMICA SANITARIO	363 551 254		ELIMINE Conformément à l'article 34.1 et 34.2 du RPAO

L'entreprise Adjudicataire ci-dessus citée est priée de se présenter à la Mairie de Ngoumou pour souscription des projets de lettre commande.

NGOUMOU le 3 Janvier 2024

Le MAIRE

AMVOUNA ATEMENGUI Jean-Baptiste Martin

COMMUNE DE NGOUMOU

COMMUNIQUEPORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU MARCHÉ PASSE SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE N°05775-23 /L/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 17/11/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION/REAMENAGEMENT DE CERTAINES VOIRIES DANS LA VILLE DE YAOUNDE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Yaoundé communique :

Les travaux objet de l'autorisation de gré à gré N°05775-23/L/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA du 17/11/2023 ont été attribués à l'entreprise SHEE SYSTEM SARL, pour un montant de deux milliards six cent quarante-neuf millions huit cent vingt-sept mille six cent quatre-vingt-quinze (2 649 827 695) francs CFA toutes taxes comprises. Le délai d'exécution desdits travaux est de douze (12) mois.

Ladite entreprise est priée de prendre attache avec la Direction du Développement des Infrastructures et des Équipements de la Communauté Urbaine de Yaoundé, pour la signature du marché.

Par ailleurs, les entreprises n'ayant pas été retenues sont invitées à passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

YAOUNDE le 28 Décembre 2023

Le MAIRE

MESSI ATANGANA Luc

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°123/CUD/DSGP/SDPM/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 053/AONR/CUD/CIPM/2023 DU 13 SEPTEMBRE 2023 RELATIF A L'ETUDE EN VUE DE L'AMENAGEMENT DE CERTAINES SECONDAIRES.FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2023 ET SUIVANT

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N°100/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 du 04/01/2024, déclarée attributaire Du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour les montant et délai ci-après :

Lot	Soumissionnaire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
	CREACONSULT BP : 11735 Douala	46 047 363 (quarante-six millions quarante-sept mille trois cent soixante-trois)	06

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/ Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, à l'Immeuble *SCI Bonanjo*, sise au 1.049, Rue Pasteur, au 5^{ème} étage de l'immeuble dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription du projet de la lettre-commande.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

DOUALA le 4 Janvier 2024

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

COMMUNIQUE N° 00000001/2024/C/MINADER/CAB/OTD/PARF-CAFE/UAF DU 03 JANVIER 2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 006/AONR/MINADER/CIPM-PARFCAFE/2023 DU 25 OCTOBRE 2023 RELATIF A LA REALISATION DE L'ETUDE SUR LA SITUATION DE REFERENCE AGRONOMIQUE DES VERGERS CAFEIERS AU PROFIT DU PROJET D'APPUI A LA RELANCE DE LA FILIERE CAFE (PARF-CAFE).FINANCEMENT : FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE (FODECC) EXERCICE 2024

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural communique :

La Société MTBO RECORDS SERVICES SARL, BP. 5253 Yaoundé, Tél. 693 80 59 00/671 09 26 73 est déclarée adjudicataire de l'Appel d'Offres National Restreint susmentionnée, pour un montant Toutes Taxes Comprises en Francs CFA de **quatre-vingt-quinze millions quatre cent onze mille neuf cent vingt-cinq (95 411 925)** avec un délai de livraison de **quatre-vingt-dix (90) jours**.

L'adjudicataire est donc invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la Coordination Nationale du Projet d'Appui à la Relance de la Filière Café (PARF-CAFE), Unité Administrative et Financière, pour la suite de la procédure.

YAOUNDE le 3 Janvier 2024

Le MINISTRE

MBAIROBE Gabriel

COMMUNE DE LOGONE BIRNI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C/LOGONE BIRNI/CIPM-TBEC/2023 OU 26 DÉCEMBRE 2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINT À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE MAHANNA (ELBIRKE) (LOT 01) ET D'UN LOGEMENT D'ASTREINT À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE MANAWADJI (LOT 02), DANS L'ARRONDISSEMENT DE LOGONE BIRNI, DÉPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de LOGONE BIRNI, Maitred'Ouvrage, lance pour le compte de la Commune de LOGONE BIRNI, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un logement d'astreint à TEP de MAHANNA (ELBIRKE) (LOT 01) et d'un logement d'astreint à l'EP de MANAWADJI (LOT 02), dans l'Arrondissement de LOGONE BIRNI.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser sont répartis en lot et portent sur ;

- ? Les travaux préparatoires ;
- ? Les terrassements ;
- ? Les fondations ;
- ? Les maçonneries et élévation ;
- ? La charpente - la couverture ;
- ? Plomberie-sanitaires
- ? Les menuiseries métalliques ;
- ? Les menuiseries bois ;
- ? L'électricité ;
- ? La peinture ;
- ? Les VRD.

3. Coût Prévisionnel

Montant prévisionnel TTC par lot : 20 000 000 (vingt millions) Francs CFA.

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2024.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Commune de LOGONE BIRNI, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à la Commune de LOGONE BIRNI, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement à la Recette Municipale de LOGONE BIRNI, de la somme non remboursable de quarante mille (40 000) francs CFA.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir soas pli fermé au Secrétariat Général, au plus tard le 19 Janvier 2024 à 13 HEURES précises et devra porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°004/AONO/C/LOGONE BIRNI/CIPM-TBEC/2023OU 26 Décembre 2023
EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
D'UN LOGEMENT D'ASTREINT A L'ECOLE PUBLIQUE DE MAHANNA (EL
BIRKE) (LOT 01) ET D'UN LOGEMENT D'ASTREINT A L'ECOLE PUBLIQUE
DE MANAIVAD.n (LOT 02), DANS L'ARRONDISSEMENT DE LOGONE BIRNI,
DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD.**

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution est de quatre-vingt-dix (90) jours, incluant toutes les éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au soumissionnaire de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant

égal à 2% du montant prévisionnel, soit quatre cent mille (400 000) francs CFA par lot, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

La caution devra rester valable sixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heures limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle de réunion de la Commune de LOGONE BIRNI, le 19 Janvier 2024 à 14 HEURES précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de LOGONE BIRNI, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation**A. Critères éliminatoires :****a. Offre Administrative**

- 1) Absence d'une pièce administrative ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire.

b. Offre technique

- 1) Offre technique incomplète ;
- 2) Non-exécution du nombre requis de projets similaires
- 3) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 4) N'avoir pas réuni au moins 80% des critères de qualification.

c. Offre Financière

- 1) Non-conformité de la soumission au modèle ;
 - 2) Absence d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires ;
- P.J.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 3) Le personnel d'encadrement Oui/Non
- 4) Le matériel et les équipements essentiels Oui/Non
- 5) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80% seront examinées.

15. Attribution

Le Marché de chacun des lots sera attribué au soumissionnaire dont :

- 1- l'offre administrative sera jugée conforme ;
- 2- l'offre technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80% ;
- 3- l'offre financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de LOGONE BIRNI.

LOGONE-BIRNI le 26 Décembre 2023

Le MAIRE

ABAKAR BRAHIM

COMMUNE DE LOGONE BIRNI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C/LB/CIPM-TBEC/2023 DU 18 DÉCEMBRE 2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP DE ZIMADO 3 (LOT (M), A L'EP DE KILGOULOU (LOT 02) ET A L'EP DE KIDAIM (LOT 03), DANS LA COMMUNE DE LOGONE BIRNI, DÉPARTEMENT DU LOGONE ET CLIARJ, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Logone Bimi, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de la Commune de Logone Bimi un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à PEP de ZIMADO 3 (Lot 1), à l'EP de KALGOULOU (lot 02) et à l'EP de KIDAM (lot 03), dans la Commune de Logone Bimi.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser sont repartis en lot et portent sur :

- ? Les travaux préparatoires ;
- ? Les terrassements ;
- ? Les fondations ;
- ? Les maçonneries et élévation ;
- ? La charpente - la couverture ;
- ? Les menuiseries métalliques ;
- ? L'électricité ;
- ? La peinture ;
- ? Les VRD.

3. Coût Prévisionnel

Montant prévisionnel TTC pour chaque lot soit un bloc de deux salles de classe : 23 000 000 (vingt trois millions) Francs CFA.

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et résident en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, MINEDUB, Exercice 2024.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Commune de Logone Bimi, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à la Commune de Logone Bimi, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement à la Recette Municipale de Logone Birui, de la somme non remboursable de Cinquante Mille (50 000) francs CFA.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé au Secrétariat Général, au plus tard le 11 Janvier 2024 à 13 HEURES précises et devra porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°001/AONO/C/LB/CIPM-TBEC/2023 DU 18 Décembre 2023
EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN
BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP DE ZIMADO 3 (LOT (M), A L'EP DE
KILGOULOU (LOT 02) ET A L'EP DE KIDAIM (LOT 03), DANS LA COMMUNE DE
LOGONE BIRNI, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE
L'EXTREME-NORD.**

10. Délai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution est de quatre-vingt-dix (90) jours, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant égal à 2% du montant prévisionnel, soit quatre cent soixante mille (460 000) francs CFA par lot, délivrée par un établissement bancaire de l'ordre agréé par le Ministère en charge des Finances. La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres,

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres présentées après les dates et heures limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle de réunion de la Commune de Logone Bimi, le 11 Janvier 2024 à 14 HEURES précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de LOGONE BIRNI, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation**A. Critères éliminatoires :****a. Offre Administrative****b. Offre Administrative**

1) Absence d'une pièce administrative ;

2) Pièce falsifiée ;

3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire.

c. Offre technique

1) Offre technique incomplète ;

2) Non-exécution du nombre requis de projets similaires

3) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

4) N'avoir pas réuni au moins 80% des critères de qualification.

d. Offre Financière

1) Non-conformité de la soumission au modèle ;

2) Absence d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires;

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1) La capacité financière

2) Les références de l'Entreprise

3) Le personnel d'encadrement

4) Le matériel et les équipements essentiels

5) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur égal à 80% seront examinées.

15. Attribution

Le Marché de chacun des lots sera attribué au soumissionnaire dont :

1- l'offre administrative sera jugée conforme ;

2- l'offre technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80 %;

3- l'offre financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de LOGONE BIRNI.

LOGONE-BIRNI le 18 Décembre 2023

Le MAIRE

ABAKAR BRAHIM

COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°054/AONO/CUY/CIPM/2023
DU 29/12/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE PLANTATION D'ARBRES EN ALIGNEMENT SUR
CERTAINES VOIES PRINCIPALES DE LA VILLE DE YAOUNDE (ENTRE LE ROND-POINT AHALA ET LE
LIEU-DIT BARRIERE AHALA) FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE,
EXERCICES 2023 ET SUIVANTS**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

En vue de concrétiser la vision du Maire de la Ville de Yaoundé, à savoir « Faire de la Ville de Yaoundé une ville Verte et Ecologique », la Mairie de la Ville de Yaoundé souhaite réaliser des travaux relatifs à la plantation des arbres en alignement le long de certaines voies principales dans la Ville de Yaoundé.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent:

L'installation de chantier, incluant notamment :

- L'aménagement et le repli de matériel ;
- L'ingénierie sociale et la sensibilisation ;
- La construction d'un abri provisoire de chantier ;
- La fabrication et la pose des plaques de chantier ;
- L'élaboration du projet d'exécution.
- La fourniture et la pose des grandes plaques signalétiques sur l'itinéraire de plantation ;
- La fourniture et la pose des petites plaques signalétiques sur l'itinéraire de plantation ;
- Le désherbage initial du site en vue des opérations de reboisement et plantations des arbres ornementaux au niveau de l'échangeur d'Ahala ;
- Le creusage des fosses de plantation et l'évacuation des terres compactées au niveau des bandes de plantation en alignement ;
- La construction des bordures sécuritaires autour des trous destinés à la plantation des arbres en alignement ;
- Le regarnissage des fosses de plantation en bonne terre végétale ;
- La fourniture et la plantation des arbres en alignement ;
- La fourniture et la plantation des arbres en reboisement, ainsi que la fourniture et la plantation des arbres d'ornement au niveau des îlots de l'échangeur d'Ahala ;
- La fabrication et la pose des gardes de protection autour des arbres plantés en alignement ;
- La fabrication et la pose d'unités artisanales d'arrosage par goutte à goutte ;
- L'entretien des plantations sur une période de neuf mois :
 - L'entretien mensuel de tous les arbres, incluant l'arrosage et diverses tâches ;
 - Le désherbage du site (bimensuel) ;
 - Le remplacement des plants ayant dépéri ;
 - La prophylaxie et le traitement phytosanitaire des arbres.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de soixante millions francs (60 000 000) FCFA TTC.

4. Allotissement

Les travaux objet du présent appel d'offres constituent un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises spécialisées dans la réalisation des travaux d'aménagement paysagers ou de foresterie urbaine.

1. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est en ligne ou hors ligne.

6. Financement

La prestation objet du présent appel d'offres sera financé par le budget de la Communauté Urbaine de Yaoundé, Exercices 2023 et suivants, la ligne 221 120 (Aménagement des jardins, places publiques, espaces verts, etc.).

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Sous-Direction des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Yaoundé, 2^{ème} étage du bâtiment principal de l'Hôtel de ville de Yaoundé, porte 223, dès publication du présent avis dans le journal des marchés. La version électronique du DAO peut être consultée sur le site de l'ARMP ou sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublic.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

1. Taille et format des fichiers

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

5 Mo pour l'Offre Administrative ;

15 Mo pour l'Offre Technique ;

5 Mo pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

Format PDF pour les documents textuels ;

JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Sous-Direction des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Yaoundé, 2^{ème} étage du bâtiment principal de l'Hôtel de ville de Yaoundé, dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs FCFA payable au Compte d'affectation spécial CAS-ARMP n°335988 des agences BICEC.

Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne et/ou hors ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Sous-Direction des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Yaoundé, 2^{ème} étage du bâtiment principal de l'Hôtel de ville de Yaoundé, au plus tard le **06/02/2024 à 13 heures** et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention suivant :

« **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE**

N°054/AONO/CUY/CIPM/2023 DU 29/12/2023

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE PLANTATION D'ARBRES EN ALIGNEMENT SUR CERTAINES VOIES PRINCIPALES DE LA VILLE DE YAOUNDE (ENTRE LE ROND-POINT AHALA ET LE LIEU-DIT BARRIERE AHALA).

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Delai de Livraison

La durée des travaux prévue par le Maître d'Ouvrage pour les prestations est de douze (12) mois, dont notamment trois (03) mois pour la phase de plantation et neuf (09) mois pour la phase d'entretien.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances d'un montant d'un million de francs (1 000 000) de francs CFA, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les offres devront respecter le mode de séparation des offres administrative, technique et financière. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le DAO et délivrée par une banque ou une assurance de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis, qui se fera en un temps par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Yaoundé, aura lieu le **06/02/2024 à 14 heures** dans les bâtiments abritant la CIPM, Rue Elig-Belibi (Rue du PADY). Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier. La Commission Interne de Passation des Marchés compétente établira séance tenante un procès-verbal d'ouverture des plis qui mentionne la composition des offres et les montants de la soumission.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation de la qualité des offres techniques sera faite de manière binaire (oui/non) sur la base des critères ci-dessous :

16.1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

- 1) Absence ou non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- 2) Absence d'une pièce administrative autre que la caution de soumission quarante-huit (48) heures après l'ouverture des offres ;
- 3) Non-conformité d'une pièce administrative 48h après notification du soumissionnaire ;
- 4) Plus d'un critère essentiel non satisfaisant ;
- 5) Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- 6) Non production d'une capacité financière d'au moins trente millions (30 000 000) francs CFA.

16.2. Critères essentiels

Les critères essentiels qui seront évalués de façon binaire portent sur:

- a) Les références techniques du soumissionnaire pour des travaux d'aménagement paysagers ou de foresterie urbaine ;
- b) La qualité de la note méthodologique ;
- c) Le personnel clé ;
- d) Les moyens matériels ;
- e) Preuve d'acceptation des conditions du marché (cahier des clauses administratives particulières (CCAP) paraphé à chaque page, daté, signé et cacheté à la dernière page et le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) paraphées à toutes les pages et signées, cachetées et datées à la dernière page).

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre techniquement qualifiée sera évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres durant quatre-vingt-dix jours (90) pour compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Sous-Direction des marchés publics de la Communauté urbaine de Yaoundé, 2ème étage du bâtiment de l'Hôtel de Ville de Yaoundé.

N.B: pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au 1517.

YAOUNDE le 29 Décembre 2023

Le MAIRE

MESSI ATANGANA Luc

COMMUNE DE BELABO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONO/C.BBO/SG/ST/CIPM//2023 DU 18/12/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE MARCHÉ, DANS LA COMMUNE DE BELABO DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Bélabo, Maitre d'Ouvrage, lance, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un hangar de marché, dans la Commune de Bélabo Département du Lom et djerem, Région de l'Est.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

Lot 100 : Travaux préparatoires études ;

Lot 200 : Terrassements ;

Lot 300 : Fondations ;

Lot 400 : Maçonnerie-Elévation ;

Lot 500 : Charpente-Couverture ;

Lot 600: Peinture;

Lot 700 : Aménagement VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de:

6 000 000 (six million) FCFA pour la première phase

4 000 000 (quatre million) fcfa pour la deuxième phase

10 000 000 (dix million) fcfa pour la troisième phase

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget de la Commune de Bélabo de la République du Cameroun, Exercice 2022, 2023, 2024.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de BELABO, Service de la Planification et du Développement Local, Tél : 679 471 908 / 691 701 441, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, à la Mairie de Bélabo, Service de la Planification et du Développement Local, Tél : 679 471 908 / 691 701 441, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de BELABO, d'une somme non remboursable de Trente mille (30 000) FCFA, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offre. Cette quittance devra identifier l'entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir dans les services de la Mairie de BELABO, Service de la Planification et du Développement Local, Tél : 679 471 908 / 691 701 441 au plus tard **le 01/01/2024 à 10 heures** précises et portera les mentions suivantes :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONO/SG/ST/CIPM/2023 DU 23/12/2023 POUR L'EXECUTION
DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE MARCHÉ, DANS LA COMMUNE DE BOLABO
DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.**

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

9. Délai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de **trois (03) mois pour chaque lot sollicité**, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de cent vingt jours (120) jours représentant 2% du cout prévisionnel soit : **Deux cent mille (200 000) FCFA pour le lot n°1 et Cent soixante-dix mille (170 000) FCFA pour le lot n°2** établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

11. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administrative et technique seront irrecevables. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Mairie de BELABO, le **01/01/2023** à **11 HEURES** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de BELABO, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

13. Critères d'évaluation**CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES****1. A. Critères éliminatoires :****2. a. Offre Administrative**

1) Absence d'une pièce administrative ; falsifiée ;

2) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;

1. b. Offre technique

1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

2) N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification.

1. c. Offre Financière

1) Offre financière incomplète ;

2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

1. B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1) La capacité financière de **Cinq millions (5 000 000)**Oui

2) Les références de l'Entreprise Oui

3) La compréhension du projet pour Oui

4) L'expérience du personnel d'encadrement Oui

5) Le matériel et les équipements essentiels Oui

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « Oui » supérieur ou égal à 80% de la note technique, (soit au moins 04 « Oui » sur 05 « Oui ») seront examinées.

14. Attribution

La Lettre-Commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

1- administrative sera jugée conforme ;

2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80 % ;

3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et **classée la moins disante**.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de BELABO, Service de la Planification et du Développement Local, Tél : 679 471 908 / 691 701 441.

BELABO le 18 Décembre 2023

Le MAIRE

APANDE APANDE Luc

CAMEROON TELECOMMUNICATIONS

APPEL A CANDIDATURE N° 2024/01/AC/DG/DAP/DAPD/SDASR/SA/CAMTEL DU 04/01/2024 POUR LE RECRUTEMENT DES AVOCATS ET/OU CONSEILS JURIDIQUES EN VUE DE LA DEFENSE DES INTERETS DE LA CAMEROON TELECOMMUNICATIONS (CAMTEL) SUR TOUTE L'ETENDUE DU TERRITOIRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

En date du 12 mars 2020, CAMTEL a bénéficié de l'Etat du Cameroun trois (03) Conventions de concessions relatives à l'établissement et l'exploitation d'un réseau de communications électroniques fixes, mobiles et de transport.

L'octroi de ces différentes Conventions de concessions a contribué à une redynamisation de la stratégie managériale de l'entreprise qui se veut plus proche de ses clients et de ses partenaires. Dans cette optique, l'Entreprise CAMTEL veut se doter d'experts qualifiés, aptes à répondre aux multiples défis et challenges qui se présenteront à elle.

Pour ce faire, sur l'aspect purement juridique, la maîtrise de la Réglementation en vigueur et les différentes procédures, tant sur les plans national ou international, interpelle le Top Management à se doter d'Avocats et des Conseils Juridiques constitués en cabinet capables de défendre suffisamment les intérêts de l'Entreprise dans un environnement hautement concurrentiel.

Les Conseils Juridiques appelés à être recrutés devront faire preuve d'une expertise avérée et d'un professionnalisme sans faille pour que les objectifs assignés par l'Etat du Cameroun soient atteints.

2. Objet

L'objet du présent avis d'appel à candidature porte sur le recrutement des avocats et/ou des conseils juridiques en vue de la défense des intérêts de la Cameroon Telecommunications (CAMTEL) sur toutes l'étendue du territoire notamment à :

N°	Région	Quantité	Observations
1	Extrême-Nord, Nord, Adamaoua	01	Avocat (personne physique)
2	Est	01	Avocat (personne physique)
3	Sud	01	Avocat (personne physique)
4	Nord-Ouest	01	Conseil juridique (Personne morale)
5	Sud-Ouest	01	Personne morale
6	Centre	04	01 Avocat et 03 Conseils Juridiques (Personnes morales)
7	Littoral	02	01 Avocat et 01 Conseil Juridique (personne morale)
8			

Ouest

RAS

ALLOTISSEMENT

Le présent appel à candidature est subdivisé en douze (12) lots ci-après :

- lot 1 Les régions de l'Extrême-nord/Nord et l'Adamaoua ;
- Lot 2 la Région de l'Est ;
- Lot 3 La région du Sud ;
- Lot 4 La région du Nord-Ouest ;
- Lot 5 La Région du Sud-Ouest ;
- Lot 6 La Région du Centre (Centre 1) ;
- Lot 7 La Région du Centre (Centre 2) ;
- Lot 8 La Région du Centre (Centre 3) ;
- Lot 9 La Région du Centre (Centre 4) ;
- Lot 10 La Région du Littoral (Littoral 1) ;
- Lot 11 La Région du Littoral (Littoral 2) ;
- Lot 12 La région de l'Ouest.

NB : Chaque candidat ne peut soumissionner à plus de deux (02) lots et ne peut être qu'attributaire d'un (01) seul lot.

3. Consistance des prestations

L'objet du présent avis d'appel à candidature porte sur le recrutement des avocats et/ou des conseils juridiques en vue de la défense des intérêts de la Cameroon Telecommunications (CAMTEL) sur toutes l'étendue du territoire notamment à :

N°	Région	Quantité	Observations
1	Extrême-Nord, Nord, Adamaoua	01	Avocat (personne physique)
2	Est	01	Avocat (personne physique)
3	Sud	01	Avocat (personne physique)
4	Nord-Ouest	01	Conseil juridique (Personne morale)
5	Sud-Ouest	01	Personne morale
6	Centre	04	01 Avocat et 03 Conseils Juridiques (Personnes morales)
7	Littoral	02	01 Avocat et 01 Conseil Juridique (personne morale)
8	Ouest	01	RAS

3 - MISSIONS :

Les candidats retenus auront pour missions clés, sur la base du contrat qui suivra, de :

- l'émission des avis juridiques ;
- la défense de l'entreprise auprès des juridictions et instances d'arbitrage ;
- la protection des marques de l'entreprise auprès de l'OAPI ;
- l'assistance technique et juridique de la Direction des Affaires Juridiques et de la Réglementation (DAJR) lors des négociations avec les organismes internationaux, les administrations et entreprises publiques ;

4. Période d'exécution

La durée d'exécution prévue par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel à candidature est de vingt-quatre (24) mois, dès notification du contrat à l'avocat ou conseil juridique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel à candidatures est ouverte aux cabinets d'avocats camerounais (personnes physique et morales) habilités à exercer la défense les intérêts de l'Entreprise dans un environnement hautement concurrentiel. Les candidats devront déposer ou faire déposer leurs dossiers de candidature au Siège CAMTEL à Yaoundé contenant les pièces requises ci-dessous.

6. Remises des offres

Les dossiers de candidature rédigés en français ou en anglais, devront être déposés à la Direction des Approvisionnements et du Patrimoine, Sous-Direction des Approvisionnements des Services Rattachés (Services des Approvisionnements) sise au 9^{ème} étage, porte 903, B.P. 1571 Yaoundé, Tél. (237) 222-23-40-65, (237) 222-23-70-53 – Fax : (237) 222-23-03-03 au plus tard le 18/01/2024 à 12h, heure locale.

Le dossier sera présenté dans une (01) enveloppe unique portant **impérativement** la seule et unique mention suivante :

APPEL A CANDIDATURES N° 2024/01/AC/DG/DAP/DAPD/SDARS/SA/CAMTEL DU 04/01/2024

POUR LE RECRUTEMENT DES AVOCATS ET/OU CONSEILS JURIDIQUES EN VUE DE LA DEFENSE DES INTERETS DE LA CAMEROON TELECOMMUNICATIONS (CAMTEL) SUR TOUTE L'ETENDUE DU TERRITOIRE
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Toutes les informations complémentaires pourront être obtenues auprès de la Direction ci-dessus.

7. Composition du dossier

Les pièces suivantes doivent être produites :

A/DOSSIER ADMINISTRATIF

Lettre de candidature précisant le ou les sites souhaités (chaque candidat ne pouvant soumissionner à plus de deux (02) lots et être attributaire que d'un seul lot) ;

Attestation d'immatriculation aux impôts pour les praticiens et/ou Attestation de Non Redevance fiscale pour les d'Avocats et des Conseils Juridiques constitués en cabinet ;

L'inscription au tableau de l'ordre au Barreau du Cameroun.

B/DOSSIER TECHNIQUE

Une lettre de disponibilité signée du candidat ;

Un CV (Curriculum Vitae) signé et daté ;

Une Copie certifiée conforme de la Maîtrise ou du Master en droit du candidat ou d'un associé ou promoteur du cabinet ;

Une attestation de présentation des originaux des diplômes requis ;

Une Copie d'un ou des contrats similaires signés au profit du candidat (première page, page de consistance et page de signature ainsi que les attestations de bonne exécution de la prestation).

8. Critères d'évaluation

CRITERES ELIMINATOIRES

- Dossier administratif incomplet ou une pièce administrative non conforme et non régularisée dans un délai de quarante-huit (48) heures requis par le Maître d'Ouvrage ;

- Absence de la preuve de l'inscription au barreau du Cameroun ou ;

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

- Note technique inférieure à 70 sur 100 ;

- Présence des informations financières dans le dossier administratif et technique.

8-2 NOTATION/CRITERES ESSENTIELS

- Disponibilité du candidats.....05 pts ;

- Qualifications et compétences du candidats (CV, diplômes)..... 50 pts

- Références du Candidat.....40 pts ;

- Présentation du dossier.....05 pts.

Seuls les candidats qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note au moins égale à 70 points sur 100, seront convoqués pour les pourparlers contractuels

9. Evaluation et publication des resultats**PUBLICATION DES RESULTATS**

Seuls les candidats dont les offres comportant toutes les pièces administratives à jour et ayant obtenu une note de 70 points sur 100 au moins, seront pré-qualifiés. La liste des candidats pré-qualifiés par lot sera publiée au Journal des Marchés et/ou notifiée par correspondances individuelles.

Les Termes de Références de la mission seront transmis au candidat mieux classé du lot aux fins de production la proposition financière en vue d'engager les négociations. Au cas où les négociations ne se révèlent pas concluantes, le Maître d'Ouvrage invitera le prochain candidat qualifié de la liste à la négociation.

YAOUNDE le 4 Janvier 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

JUDITH YAH SUNDAY EPSE ACHIDI

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

**AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS N° 105/DC/MINTP/CSPM-PFC/2023 DU 20 DEC 2023 POUR
L'ORGANISATION DE DEUX (02) VOYAGES DE PRESSE ET LA PRODUCTION AUDIOVISUELLE SUR LES
PROJETS COFINANCES PAR LA BAD.**

FINANCEMENT
BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT (BAD)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu de la Banque Africaine de Développement (BAD), différents Accords de Prêt pour le financement de certain Projetset a l'intention d'utiliser une partie du montant de ces Prêts pour effectuer les paiements attendus au titre de **l'organisation de deux (02) voyages de presse et la production audiovisuelle sur les Projets cofinancés par la BAD en un lot pour un délai de livraison de cent vingt (120) jours.**

2. Consultation du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotations peut être consulté aux heures ouvrables auprès des services du Maître d'Ouvrage située à la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre Direction des Contrats, bâtiment abritant l'Inspection Générale derrière l'Hôtel des Députés, précisément à la Cellule des Appels d'Offres, porte 210, dès publications du présent avis, entre **08 heures et 15 heures.**

3. Acquisition du Dossier

La consultation est ouverte gratuitement aux prestataires exerçant dans le domaine **de la communication & Journalisme**, et répondant aux critères de qualification indiqués dans le dossier de Demande de Cotations.

4. Remises des offres

Les Offres doivent être déposées en **huit (08) exemplairesdont un (01) original et sept (07) copies plus la copie numérique**, à l'adresse ci-dessous, en personne, par courrier, au plus tard le **25/01/2024, à 10 heures**, heure locale. Elles doivent être transmises avec la mention :

*« AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS N°105/DC/MINTP/CSPM-PFC/2023 du 20 DEC 2023 POUR
l'ORGANISATION DE DEUX (02) VOYAGES DE PRESSE ET LA PRODUCTION AUDIOVISUELLE SUR LES
PROJETS COFINANCES PAR LA BAD.
A N'OUVRIR UNIQUEMENT QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

L'adresse de dépôt de cotations est :

Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre Direction des Contrats, bâtiment abritant l'Inspection Générale derrière l'Hôtel des Députés, précisément à la Cellule des Appels d'Offres, porte 210

5. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Spéciale de Passation des Marchés des Projets à Financement Conjoint, en présence des représentants des Prestataires qui souhaitent assister à l'ouverture le **25/01/2024, à 11 heures.**

6. Renseignements Complémentaires

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue **française ou anglaise.**

YAOUNDE le 20 Décembre 2023

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

COMMUNE DE NGOUMOU

DECISION N°001/D/J1202/CNG/SG/ST/SIGAMP/2023 DU 03/01/2024 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES N°008/AONO/C-NGOUMOU/CIPM-PCCM/2023 DU 26/09/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DE LA POURSUITE ET L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CITE MUNICIPALE A NGOUMOU DANS LA COMMUNE DE NGOUMOU, ARRONDISSEMENT DE NGOUMOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOUMOU. FINANCEMENT : BIP EXERCICE 2023

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOUMOU****-autorité Contractante-**

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/07 085 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création et fonctionnement des commissions de passation des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N°000122/A/MINATD/DCTD du 03 mars 2020 constatant l'élection du Maire et de ses Adjoints à l'issue du scrutin du 09 février 2020 dans la Commune de Ngoumou, Département de la Mefou et Akono ;

Vu la Décision N°00000114/D/MINMAP/SG/DAJ du 13 février 2018 constatant la composition des Commissions Départementales de Passation des Marchés Publics ;

Vu la lettre N°10111/L/FEICOM/DG/DPPP/SDATA/SMPP du 05 décembre 2023 ;

Vu le rapport d'évaluation des offres administratives, techniques et financières de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics.

Considérant les nécessités de service.

DECIDE :**Article 1^{er}**

L'Entreprise MV SERVICES BTP est déclaré adjudicataire de l'Appel d'Offres N°008/AONO/CNG/SG /SIGAMP/2023 DU 26/09/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DE LA POURSUITE ET L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CITE MUNICIPALE A NGOUMOU DANS LA COMMUNE DE NGOUMOU, ARRONDISSEMENT DE NGOUMOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO.

Aux conditions ci-après :

Montant du Marché : **355 993 200 (Trois Cent Cinquante Cinq Millions neuf Cent quatre Treize Mille Deux cent) Francs CFA TTC**

Délai d'exécution : **Huit (08) Mois.**

Article 2 : la présente décision sera communiquée partout où besoin sera.

NGOUMOU le 3 Janvier 2024

Le MAIRE

AMVOUNA ATEMENGUI Jean-Baptiste Martin

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

**DECISION N° 00000003/D/MINADER/CAB/OTD/PARF-CAFE/UAF DU 03 JANVIER 2024 PORTANT
ATTRIBUTION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°006/AONR/MINADER/CIPM-PARFCAFE/2023 DU 25 OCTOBRE 2023 RELATIF A LA REALISATION DE
L'ETUDE SUR LA SITUATION DE REFERENCE AGRONOMIQUE DES VERGERS CAFEIERS AU PROFIT DU
PROJET D'APPUI A LA RELANCE DE LA FILIERE CAFE (PARF-CAFE).**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE DEVELOPPEMENT RURAL, AUTORITE CONTRACTANTE

Vu La Constitution ;

Vu La Loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat ;

Vu La Loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;

Vu Le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP, modifié et complétée par le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu Le Décret n°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu Le Décret n°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de passation des Contrats Publics ;

Vu Le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics et sa circulaire n°005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 relative à son application ;

Vu Le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics et sa circulaire n°005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 relative à son application ;

Vu L'Arrêté n°133/MINMAP du 22 avril 2020 portant création des Commissions Interne de Passation des Marchés auprès de certains projets au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural ;

Vu le Décret n°2021/7341/PM du 13 octobre 2021 fixant les règles régissant la création, l'organisation et le fonctionnement des Programmes et Projets de développement ;

Vu l'Arrêté N°00000008/MINFI du 30 mars 2022 portant nomination de Monsieur Emmanuel MUKONGBA au poste de Contrôleur Financier Spécialisé auprès du Fonds de Développement des Filières Cacao et Café ;

Vu la Décision N°00000401/MINADER/CAB du 27 juin 2023, désignant Monsieur FOU DAMA, Ordonnateur Technique Délégué du Projet d'Appui à la Relance de la Filière Café (PARF-CAFE) ;

Vu la Décision N°00000600/MINADER/CAB du 16 août 2023 portant accréditation de Monsieur GANDJI MOSSI François Félix, Coordonnateur National du Projet d'Appui à la Relance de la Filière Café (PARF-CAFE), Budget FODECC, Exercice 2023 ;

Vu La Circulaire n°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation ; l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;

Vu La Circulaire n°00000026/C/MINFI du 29 décembre 2023 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2024 ;

Vu La Circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la Convention n°00004/MINADER/FODECC/PARF-CAFE du 25 avril 2023 relative au financement du Projet d'Appui à la Relance de la Filière Café.

DECIDE

Article 1^{er} : La Société MTBO RECORDS SERVICES SARL, BP.5253 Yaoundé/Tél. 693 80 59 00/671 09 26 73, est déclarée adjudicataire de l'Appel d'Offres National Restreint en procédure d'urgence n° 006/AONR/MINADER/CIPM-PARFCAFE/2023 du 25 octobre 2023 relatif à la réalisation de l'étude sur la situation de référence agronomique des vergers caféiers au profit Projet d'Appui à la Relance de le Filière Café (PARF-CAFE).

Nature de la Commande : situation de référence agronomique des vergers caféiers au profit du Projet d'Appui à la Relance de la Filière (PARF-CAFE).

Montant du Marché : Quatre-vingt-quinze millions quatre cent onze mille neuf cent vingt-cinq (95 411 925) Francs CFA TTC.

Délai de livraison : Quatre-vingt-dix (90) jours.

YAOUNDE le 3 Janvier 2024

Le MINISTRE

MBAIROBE Gabriel

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

PRÉFECTURE DE MAYO KANI

DECISION N°008/C/MINAT/REN/K45/2023 DU 29/12/2023 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°008/AONO/CDPM-MK/AI/2023 DU 05/10/2023 RELATIF A LA REALISATION DE CINQ (05) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE (PMH) DANS LES LOCALITES DE ZACKLANG, PIWA, DARDO, LARA ET DOUMROU

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Confert pièce jointe

KAELE le 29 Décembre 2023

Le PRÉFET

ABDOUL

COMMUNE DE BETARE-OYA

AQUISITION DES EQUIPEMENTS SUIVANTS: LOT1: UNE PRESSE A BRIQUE DE TERRE COMPRIMEE COMPRIMEE POUR LA BRIQUETERIE DE BETARE-OYA LOT2: MATERIEL POUR L'UNITE D'AMELIORATION DE LA GESTION DES ORDURES MENAGERES DANS LA VILLE DE BETARE-OYAET SES ENVIRONS

FINANCEMENT
EU/KFW/RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN (EKR)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**1. Objet**

Demande de Devis pour la fourniture des équipements d'une briqueterie et/ou d'une unité d'amélioration de la gestion des ordures ménagères.

2. Consistance des prestations

Nous vous demandons de bien vouloir nous soumettre votre meilleure offre de prix pour la **fourniture et installation de la presse à brique de terre comprimée pour la briqueterie de Bétaré-Oya et/ou du matériel pour l'unité d'amélioration de la gestion des ordures ménagères** tels que décrits aux clauses des spécifications techniques du présent dossier de consultation.

3. Allotissement

LOT1: UNE PRESSE A BRIQUE DE TERRE COMPRIMEE COMPRIMEE POUR LA BRIQUETERIE DE BETARE-OYA

LOT2: MATERIEL POUR L'UNITE D'AMELIORATION DE LA GESTION DES ORDURES MENAGERES DANS LA VILLE DE BETARE-OYAET SES ENVIRONS

4. Participation et origine

N°	ENTREPRISES	ADRESSES	PAYS
01	SAPRES SARL	699 99 13 01	Cameroun
02	FELE ITY SOLAR	670 00 92 55	Cameroun
03	ETS CO'O & FILS	694 52 75 57	Cameroun
04	ETS GENIE D'AFRIQUE	695 88 08 10	Cameroun
05	ETS GROUPE WELFARE CHANNEL	699 56 80 72	Cameroun
06	MEDOH INERNATIONAL BET AND SURVEY SARL	693 65 38 09	Cameroun

5. Financement

le Dossier y relative est financé par les fonds issus du contrat de délégation de l'EU/KFW/ REPUBLIQUE DU CAMEROUN.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier de Consultation complet en français peut être consulté à la Commune de Bétaré-Oya.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation complet en français peut être obtenu à la Commune de Bétaré-Oya contre présentation d'une quittance de paiement en espèces, non remboursable au Trésor public de trente cinq mille (35 000) Francs CFA HTVA.

8. Remises des offres

Les offres en langue Française ou Anglaise devront être déposées sous plis fermé dans une seule enveloppe en 06 exemplaires dont 01 originale et 05 copies au secrétariat de la Commune de BETARE-OYA, au plus tard le **19/01/2024 à 10 heures**

9. Delai de Livraison

90 JOURS

10. Ouverture des Plis

La procédure de remise des offres par voie électronique n'est pas permise. Toute offre reçue en retard sera rejetée. Les offres seront ouvertes en présence d'un représentant par soumissionnaire qui le souhaite à la même adresse, le **19/01/2024 à 11 heures**.

11. Critères d'évaluation

-Le formulaire de soumission de l'offre fourni dans l'annexe 1, dument rempli, conformément à la liste des exigences indiquées ;

-Les preuves de certification norme qualité, norme environnement (iso 9000, etc.) ;

-Le certificat d'inscription au registre du commerce du soumissionnaire ;

-La copie d'attestation d'immatriculation (ou copie carte de contribuable).

-Une déclaration écrite de non-inscription sur la liste des consultants/fournisseurs sanctionnés par la banque et/ou par le client sont disponibles aux adresses suivantes :

<http://armp.cm/sanctions.php>; <http://www.worldbank.org/debarr>;

La fiche technique du matériel proposé (comportant les spécifications techniques détaillées du matériel).

Le certificat de garantie du matériel 1 an minimum.

L'absence de tout ou partie des pièces ci-dessus n'entraînera pas le rejet de la proposition au moment de l'évaluation. Toutefois celles-ci seront exigées lors de l'attribution du contrat

Conformité technique/plein respect des exigences et prix le plus bas^[1]

Acceptation sans réserve du BC/des conditions générales du contrat

Délai de livraison le plus court / délai d'exécution le plus court^[2]

(Tableau de conformité de l'annexe 02 à remplir obligatoirement)

12. Attribution

Le maître d'ouvrage attribuera à Un seul ou plusieurs fournisseurs.

13. Durée Validité des Offres

90 jours.

14. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, écrire à Monsieur le Maire de la Commune de BETARE-OYA.

BéTERé-OYA le 22 Décembre 2023

Le MAIRE

BABA. Nicolas

COMMUNE DE LOGONE BIRNI

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N° 003/DDC/REN/DLC/C.LOGONE BIRNI/SG/CIPM/AI/2023 DU 22 DÉCEMBRE 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'EP DE ZIMADO V (LOT 01). D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'HP LOGONE BIRNI LA (LOT 02) ET D'UN BLOC DE TROIS (03) SALLES DE CLASSE AL'EP LOGONE BIRNI IB (LOT 03), DANS LA COMMUNE DE LOGONE BIRNI, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'EP DE ZIMADO V (LOT 01). D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'EP LOGONE BIRNI IA (LOT 02) ET D'UN BLOC DE TROIS (03) SALLES DE CLASSE AL'EP LOGONE BIRNI IB (LOT 03), DANS LA COMMUNE DE LOGONE BIRNI, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI.

2. Consistance des prestations

TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'EP DE ZIMADO V (LOT 01). D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'HP LOGONE BIRNI IA (LOT 02) ET D'UN BLOC DE TROIS (03) SALLES DE CLASSE AL'EP LOGONE BIRNI IB (LOT 03), DANS LA COMMUNE DE LOGONE BIRNI, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI.

3. Allotissement

N/A

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises des droits camerounais ci-dessus invitées. La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de COTATION.

5. Financement

BIP- MINEDUB-EXERCICE 2024

6. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à votre disposition par le Maire de la Commune de LOGONE BIRNI, Autorité Contractante, pour le compte de la Commune LOGONE BIRNI, Maître d'Ouvrage, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier de demande de COTATION peut être retiré gratuitement auprès du secrétariat Général de la Commune de LOGONE BIRNI à partir du 22 Décembre 2023, pendant les jours ouvrables, entre 8 heures 00 et 15 heures 30mm, dès publication du présent Avis.

8. Remises des offres

Le soumissionnaire placera l'original et six copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune de LOGONE BIRNI, Autorité Contractante, Le 17 Janvier 2024, à 10 heures

L'enveloppe cachetée portera la mention :

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION
N° 003/DDC/REN/DLC/C.LOGONE BIRNI/SG/CIPM/AI/2023 DU 22 /12 /2023
RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX (02)
SALLES DECLASSE AL'EP DEZIMADOV (LOT 01), D'UN BLOC DE DEUX
(02) SALLES DECLASSE AL'EP LOGONE BIRNI IA (LOT 02) ET D'UN BLOC
DE TROIS (03) SALLES DECLASSE A L'EP LOGONE BIRNI IB (LOT 03),
DANS LA COMMUNE DE LOGONE BIRNI, DEPARTEMENT DU LOGONE
ET CHARI, REGION DE L'EXTREME^NORD.
'A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

9. Délai de Livraison

Délai d'Exécution (en jours calendaires): Quatre vingt dix (90) Jours

10. Cautionnement Provisoire

N/A

11. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres **Le 17 Janvier 2024, à 10 heures**

12. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de LOGONE BIRNI, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux dates, heures et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis **Le 17 Janvier 2024 à 11 heures**

Lieu d'ouverture des plis Salle des actes de la Commune de LOGONE BIRNI

13. Critères d'évaluation

N/A

14. Attribution

N/A

15. Durée Validité des Offres

N/A

16. Renseignements Complémentaires

SECRETARIAT COMMUNE LOGONE BIRNI

LOGONE-BIRNI le 22 Décembre 2023

Le MAIRE

ABAKAR BRAHIM

COMMUNE DE BETARE-OYA

ACQUISITION DES EQUIPEMENTS SUIVANTS : LOT 1 : UNE PRESSE A BRIQUE DE TERRE COMPRIMEE POUR LA BRIQUETERIE DE ZOEGUENE A BETARE-OYA ; LOT 2 : MATERIEL DE L'UNITE D'AMELIORATION DE LA GESTION DES ORDURES MENAGERES DANS LA VILLE DE BETARE-OYA ET SES ENVIRONS

FINANCEMENT
KFW/IPEX BANK (KFWIPEX BANK) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Programme de Développement Économique et Social des Villes Secondaires exposées aux facteurs d'instabilité (PRODESV) cible les zones d'accueil de réfugiés, de déplacés internes et autres migrants au Cameroun et appuie 15 villes secondaires dans les Régions de l'Extrême-Nord, du Nord, de l'Adamaoua, de l'Est et du Sud du Cameroun. L'appui se manifeste par la réalisation des projets communaux – surtout la construction des infrastructures publiques – et cela sur la base d'une approche d'intégration de l'entrepreneuriat local, de formation professionnelle et de travaux à haute intensité de main d'œuvre (HIMO). Le Promoteur du Programme est le Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM).

A cet effet, la Commune de BETARE-OYA département de Lom et Djerem- Région de l'Est lance une consultation pour l'acquisition d'une presse à brique de terre comprimée pour la briqueterie de Bétaré-Oya et du matériel pour l'unité d'amélioration de la gestion des ordures ménagères dans la ville de Bétaré-Oya et ses environs.

2. Consistance des prestations

L'acquisition d'une presse à brique de terre comprimée pour la briqueterie de Bétaré-Oya et du matériel pour l'unité d'amélioration de la gestion des ordures ménagères dans la ville de Bétaré-Oya et ses environs.

3. Cout Prévisionnel

N/A

4. Allotissement

Lot 1 : UNE presse a brique de terre comprimée pour LA BRIQUETERIE DE ZOEGUENE A BETARE-OYA ;

Lot 2 : MATERIEL DE L'UNITE D'AMELIORATION DE LA GESTION DES ordures menageres dans la ville de betare-oya et ses environs

5. Participation et origine

N°	ENTREPRISES	ADRESSES	PAYS
01	SAPRES SARL	699 99 13 01	Cameroun
02	FELE ITY SOLAR	670 00 92 55	Cameroun
03	ETS CO'O & FILS	694 52 75 57	Cameroun
04	ETS GENIE D'AFRIQUE	695 88 08 10	Cameroun
05	ETS GROUPE WELFARE CHANNEL	699 56 80 72	Cameroun
06	MEDOH INERNATIONAL BET AND SURVEY SARL	693 65 38 09	Cameroun

6. Financement

KfW / RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN Contrat d'Assistance Technique au PRODESV

7. Consultation du Dossier

N/A

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation complet en français peut être obtenu à la Commune de Bétaré-Oya contre présentation d'une quittance de paiement en espèces, non remboursable au Trésor public de trente cinq mille (35 000) Francs CFA .

9. Remises des offres

Les offres en langue Française ou Anglaise devront être déposées sous plis fermé dans une seule enveloppe en 06 exemplaires dont 01 originale et 05 copies au secrétariat de la Commune de BETARE-OYA, au plus tard le 19 Janvier 2024 à 10 heures.

10. Delai de Livraison

90 JOURS

11. Cautionnement Provisoire

N/A

12. Recevabilité des Offres

La procédure de remise des offres par voie électronique n'est pas permise. Toute offre reçue en retard sera rejetée

13. Ouverture des Plis

Les offres seront ouvertes en présence d'un représentant par soumissionnaire qui le souhaite à la même adresse, le 19 Janvier 2024 à 11 heures.

14. Critères d'évaluation

Documents à fournir pour établir l'admissibilité des soumissionnaires	?	Le formulaire de soumission de l'offre fourni dans l'annexe 1, dûment rempli, conformément à la liste des exigences indiquées ;
	?	Les preuves de certification norme qualité, norme environnement (iso 9000, etc.) ;
<i>Il est à noter que la transmission de ces documents est obligatoire. Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit, en cas de non-fourniture des autres documents d'éliminer votre offre.</i>	?	Le certificat d'inscription au registre du commerce du soumissionnaire ;
	?	La copie d'attestation d'immatriculation (ou copie carte de contribuable).
Critère d'Évaluation	?	Une déclaration écrite de non-inscription sur la liste des consultants/fournisseurs sanctionnés par la banque et/ou par le client sont disponibles aux adresses suivantes :
	?	http://armp.cm/sanctions.php; http://www.worldbank.org/debarr;
	?	La fiche technique du matériel proposé (comportant les spécifications techniques détaillées du matériel).
	?	Le certificat de garantie du matériel 1 an minimum
	?	<u>L'absence de tout ou partie des pièces ci-dessus n'entraînera pas le rejet de la proposition au moment de l'évaluation. Toutefois celles-ci seront exigées lors de l'attribution du contrat</u>
	?	

Consultant/FournisseurPièces complémentaires		Fournies par le Maître d'ouvrage et doivent être remplies et signées pour permettre le traiter vos dossiers. Leur présence dans le dossier constitue un atout en cas d'égalité. Toutefois aucun prestataire, fournisseurs ne sera attributaire d'un marché sans avoir adhéré à ces conditions. Il s'agit de : Déclaration d'intégrité ; Fiche d'inscription dans la base de données de la Commune dument remplie et signée par les nouveaux prestataires, fournisseurs n'ayant jamais été enregistrés dans la base des données de la Commune ; Déclaration de consentement concernant la collecte le traitement des données à caractère personnels.
Durée de validité des offres de prix à compter de la date de soumission	?	90 jours Dans certaines circonstances exceptionnelles, le Maître d'Ouvrage pourra demander au fournisseur de proroger la durée de validité de son offre de prix au-delà de qui aura été initialement indiqué dans la présente Bon de Commande. La proposition devra alors confirmer par écrit la prorogation, sans aucune modification de l'offre de prix.
Offres de prix partielles	?	Interdites
Conditions de paiement [1]	?	100% Après achèvement et réception satisfaisante des biens (aucune avance ne pourra être donnée par le Maître d'Ouvrage) Autre [spécifier]
Indemnité forfaitaire		N/A

Critères d'évaluation [cochez en tant que de besoin]	?	Conformité technique/plein respect des exigences et prix le plus bas[2]
	?	Acceptation sans réserve du BC/des conditions générales du contrat
	?	
		Délai de livraison le plus court / délai d'exécution le plus court[3] (Tableau de conformité de l'annexe 02 à remplir obligatoirement)
Le Maître d'Ouvrage attribuera un contrat à :	?	Un seul ou plusieurs fournisseurs
Type de contrat devant être signé	?	Lettre Commande
Conditions de versement du paiement	?	Acceptation écrite des biens sur la base de la parfaite conformité aux exigences du Bon de Commande et sur la présentation d'une facture. Le paiement sera effectué dans un délai de 90 jours après la réception de la liasse du dossier y relatif
Annexes de la présente Bon de Commande	?	Spécifications techniques requises
	?	Formulaire de soumission de l'offre de prix (annexe 1)
	?	Conditions générales / Conditions particulières.
		La non-acceptation des conditions générales (CG) constituera un motif d'élimination de la présente procédure d'achat
Personnes à contacter pour les demandes de renseignements (Demandes de renseignements écrites uniquement)[4]		Pour tout renseignement complémentaire, écrire à Monsieur le Maire de la Commune de BETARE-OYA..... Les réponses tardives du Maître d'Ouvrage ne pourront pas servir de prétexte à la prorogation de la date-limite de soumission, sauf si le Maître d'Ouvrage estime qu'une telle prorogation est nécessaire et communique une nouvelle date-limite aux offrants.

Remboursements

Tous remboursements, paiements de caution, de garantie ou autres ainsi que tous paiements d'assurances auxquels le Promoteur aurait droit seront effectués au crédit du compte Spécial Local, ayant pour référence :):

IBAN : CM21 10005 00001 05783681002 95 en indiquant le numéro BMZ ou le numéro de contrat KfW.

La part à verser est de 100% du montant hors taxes du paiement.

Règlement des litiges

Le droit applicable pour le règlement des litiges est le droit en vigueur en République du Cameroun

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit de ne pas attribuer le contrat à l'offre de prix la plus basse si la deuxième offre de prix la plus basse parmi les offres recevables est considérée comme étant largement supérieure, si le prix n'est pas supérieur de plus de 10 % à l'offre conforme assortie du prix le plus bas et si le budget permet de couvrir la différence de prix. Le terme « supérieure », tel qu'il est utilisé dans le présent paragraphe désigne des offres qui dépassent les exigences préétablies énoncées dans les spécifications.

16. Durée Validité des Offres

N/A

*BERTOUA le 22 Décembre 2023**Le MAIRE****BABA..***

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS N° 098/DC/MINTP/CSPM-PFC/2023 DU 20 DEC 2023 POUR LA CONCEPTION ET LA PRODUCTION DES SUPPORTS DE COMMUNICATION DE LA CELLULE DES PROJETS ROUTIERS A FINANCEMENT CONJOINT (CPR-FC) DU MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

FINANCEMENT
BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT (BAD)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu de la Banque Africaine de Développement (BAD), un Accord de Prêt en vue de financer le **Projet d'Aménagement des Routes de Désenclavement de la Zone Industrielle et Portuaire de Kribi** et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce Prêt pour effectuer le paiement attendu au titre de **«la conception et la production des supports de communication, de la Cellule des Projets Routiersa Financement conjoint (CPR-FC) du Ministèredes Travaux Publicspour un délai de trente jours (30) jours à compter de la date de notification .**

2. Consultation du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotations peut être consulté aux heures ouvrables auprès des services du Maître d'Ouvrage située à la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre Direction des Contrats, bâtiment abritant l'Inspection Générale derrière l'Hôtel des Députés, précisément à la Cellule des Appels d'Offres, porte 210, dès publications du présent avis, entre 08 heures et 15 heures.

3. Acquisition du Dossier

La consultation est ouverte gratuitement aux prestataires exerçant dans le domaine **de la communication et de l'imprimerie** et répondant aux critères de qualification indiqués dans le dossier de Demande de Cotations.

4. Remises des offres

Les Offres doivent être déposées en **huit (08) exemplairesdont un (01) original et sept (07) copies plus la copie numérique**, à l'adresse ci-dessous, en personne, par courrier, au plus tard le **25/01/2024,à 10 heures**, heure locale. Elles doivent être transmises avec la mention :

« AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS N° 098/DC/MINTP/CSPM-PFC/2023 du 20 DEC 2023 POUR LA CONCEPTION ET LA PRODUCTION DES SUPPORTS DE COMMUNICATION DE LA CELLULE DES PROJETS ROUTIERS A FINANCEMENT CONJOINT (CPR-FC) DU MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS A N'OUVRIR UNIQUEMENT QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

L'adresse de dépôt des cotations est :

Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre Direction des Contrats, bâtiment abritant l'Inspection Générale derrière l'Hôtel des Députés, précisément à la Cellule des Appels d'Offres, porte 210.

5. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Spéciale de Passation des Marchés des Projets à Financement Conjoint, en présence des représentants des Prestataires qui souhaitent assister à l'ouverture le **25/01/2024, à 11 heures**.

6. Renseignements Complémentaires

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue **française ou anglaise**.

YAOUNDE le 20 Décembre 2023

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

COMMUNE DE LOGONE BIRNI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C/LB/CIPM-TBEC/2023 DU 18 DÉCEMBRE 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP DE ZIMADO 3 (LOT (M), A L'EP DE KILGOULOU (LOT 02) ET A L'EP DE KIDAIM (LOT 03), DANS LA COMMUNE DE LOGONE BIRNI, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CLIARJ, REGION DE L'EXTREME-NORD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Logone Bimi, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de la Commune de Logone Bimi un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à PEP de ZIMADO 3 (lot 01), à l'EP de KALGOULOU (lot 02) et à l'EP de KIDAM (lot 03), dans la Commune de Logone Bimi.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser sont repartis en lot et portent sur :

- ? Les travaux préparatoires ;
- ? Les terrassements ;
- ? Les fondations ;
- ? Les maçonneries et élévation ;
- ? La charpente - la couverture ;
- ? Les menuiseries métalliques ;
- ? L'électricité ;
- ? La peinture ;
- ? Les VRD.

3. Coût Prévisionnel

Montant prévisionnel TTC pour chaque lot soit un bloc de deux salles de classe : 23 000 000 (vingt trois millions) Francs CFA.

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et résident en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, MINEDUB, Exercice 2024.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Commune de Logone Bimi, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à la Commune de Logone Bimi, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement à la Recette Municipale de Logone Birui, de la somme non remboursable de Cinquante Mille (50 000) francs CFA.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé au Secrétariat Général, au plus tard le 11 Janvier 2024 à 13 HEURES précises et devra porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°001/AONO/C/LB/CIPM-TBEC/2023 DU 18 Décembre 2023
EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN
BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP DE ZIMADO 3 (LOT (M), A L'EP DE
KILGOULOU (LOT 02) ET A L'EP DE KIDAIM (LOT 03), DANS LA COMMUNE DE
LOGONE BIRNI, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CIIARJ, REGION DE
L'EXTREME-NORD.**

10. Délai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution est de quatre-vingt-dix (90) jours, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de service de commencer les travaux. Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant égal à 2% du montant prévisionnel, soit quatre cent soixante mille (460 000) francs CFA par lot, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres présentées après les dates et heures limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle de réunion de la Commune de Logone Bimi, le 11 Janvier 2024 à 14 HEURES précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de LOGONE BIRNI, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation**A. Critères éliminatoires :****a. Offre Administrative****b. Offre Administrative**

1) Absence d'une pièce administrative ;

2) Pièce falsifiée ;

3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire.

c. Offre technique

1) Offre technique incomplète ;

2) Non-exécution du nombre requis de projets similaires

3) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

4) N'avoir pas réuni au moins 80% des critères de qualification.

d. Offre Financière

1) Non-conformité de la soumission au modèle ;

2) Absence d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires;

N.B. : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1) La capacité financière

2) Les références de l'Entreprise

3) Le personnel d'encadrement

4) Le matériel et les équipements essentiels

5) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur égal à 80% seront examinées.

15. Attribution

Le Marché de chacun des lots sera attribué au soumissionnaire dont :

1- l'offre administrative sera jugée conforme ;

2- l'offre technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80%;

3- l'offre financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 67S20 5725/699 3 7 07 48.

LOGONE-BIRNI le 18 Décembre 2023

Le MAIRE

ABAKAR BRAHIM

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 104/AMI/MINTP/SG/CPR-FC/IP3/SPM/EE2/2023 DU 29 DECEMBRE 2023 POUR LA SURVEILLANCE ET LE CONTROLE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA SECTION DE ROUTE DU PK 112,575 (ZIGAGUE) AU PK 205 (KOUSSERI), Y COMPRIS LE PONT DE TILDE (180 ML) ET LA VOIE DE CONTOURNEMENT DE KOUSSERI EN 2X2 VOIES (7,500 KM) : (LONGUEUR TOTALE : 99,925 KM)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement, pour couvrir le coût du Projet pour l'Amélioration de la Connectivité, la Résilience et l'Inclusion le long du corridor routier Mora-Dabanga-Kousséri dans la Région de l'Extrême-Nord « PACRI-MDK » et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du contrat de Consultants pour **la surveillance et le contrôle des travaux de réhabilitation de la section de route du PK 112,575 (ZIGAGUE) AU PK 205 (KOUSSERI) Y COMPRIS LE PONT DE TILDE (180 ml) ET LA VOIE DE CONTOURNEMENT DE KOUSSERI EN 2x2 VOIES (7,5 Km),** subdivisés en deux lots à savoir :

- Lot 4 : PK 112+575 (Zigague) au PK 158+000 (Kabo 2), y compris le pont sur le Mayo Eilbed à Tildé, 45,475 km
- Lot 5 : PK 158+000 (Kabo 2) au PK 203+000 (Kousséri), y compris la voie de contournement de Kousséri, 45,00 km.

Le PACRI dont la portée va au-delà de la mise en œuvre d'infrastructures de transports routier vise principalement **(i)** l'amélioration de la connectivité et des échanges internes et transfrontaliers avec la réhabilitation des tronçons en très mauvais état dont principalement Mora-Dabanga-Kousséri ; **(ii)** l'amélioration de la résilience climatique des infrastructures ; **(iii)** l'amélioration de la résilience et l'inclusion des populations riveraines à travers un meilleur accès aux services de base et aux opportunités socio-économiques.

Il est organisé autour de trois (03) Composantes à savoir :

- Composante 1 : Travaux de réhabilitation et d'entretien des routes ;
- Composante 2 : Amélioration des infrastructures communautaires dans les zones sélectionnées et les communautés d'accueil des refugies de la région de l'Extrême-Nord ;
- Composante 3 : Renforcement institutionnel du secteur des transports.

2. Objet

Les services attendus de chaque consultant (firme) **sont** la surveillance et le contrôle technique des travaux de la section de route susmentionnée au point 1. Ces travaux sont en un lot unique. Ces services sont repartis en trois (3) missions comme suit :

- **Mission 1. (DET)** : Direction de l'Exécution des Marchés des Travaux ;
- **Mission 2. (OPC)** : Ordonnancement, Pilotage et Coordination du chantier ;
- **Mission 3. (AOR)** : Assistance aux Opérations de Réception.

3. Consistance des prestations

Les prestations de contrôle et de surveillance couvrent quatre volets :

- Le volet Technique impliquant les domaines de génie civil, géotechnique, hydraulique pour assurer la conformité des infrastructures (voiries et ouvrages d'assainissement) aux prescriptions techniques particulières du Contrat de l'Entreprise en charge des travaux et aux règles de l'art ;
- Le volet administratif et juridique ;
- Le volet financier ;
- Le contrôle et le Suivi environnemental et Social en rapport avec les recommandations des PGES issues des études d'impact Environnemental, le Marché de l'Entreprise en charge des travaux, du PGES particulier de l'Entrepreneur, des connaissances scientifiques et bonnes pratiques de l'heure et des préoccupations exprimées par les populations pendant l'exécution des travaux, et autres exigences ESHS/ES et VCE à satisfaire par l'Entreprise ;

La cartographie des infrastructures en temps réel ainsi que le renseignement des indicateurs pour lesquels la collecte des données ne nécessite pas un personnel supplémentaire.

4. Période d'exécution

Le temps d'intervention du consultant est de quarante-trois (43) mois, soit trente (30) mois pour les prestations, douze (12) mois de période garantie et un (01) mois pour la rédaction du rapport final de la mission.

5. Participation et origine

Le Ministre des Travaux Publics, invite les firmes de consultants (ci-après désignés les Consultants) à manifester leur intérêt pour la réalisation des présentes prestations. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution desdites prestations (brochures, description de missions semblables, expérience dans des conditions similaires, disponibilité des compétences parmi le personnel, ...).

6. Remises des offres

Les dossiers de candidature doivent parvenir sous pli fermé ou par courrier à l'adresse ci-après en quatre (04) exemplaires dont un original et trois (03) copies **au plus tard trente (30) jours y compris les jours non ouvrables après publication à quinze (15) heures**, heure locale. Elles doivent être transmises avec la mention :

« Appel à Manifestation d'Intérêt pour la surveillance et le contrôle technique des travaux de réhabilitation de la section de route du PK 112,575 (ZIGAGUE) AU PK 203 (Kousséri) y compris le pont de Tilde (180 ml) et la voie de contournement de Kousséri en 2x2 voies (7,5 Km) »

A l'attention de Monsieur le Ministre des Travaux Publics
Agence d'exécution de Projet : Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint,
Sise à la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, à Yaoundé.
Téléphone : (237) 666 00 39 34 ; E-mail : csepr_badbm@yahoo.fr

7. Composition du dossier

Pour faire acte de candidature, chaque Consultant (firme) devra remplir les critères de qualification ci-dessous :

- Expérience générale dans le domaine des études et/ou de surveillance et contrôle des travaux routiers neufs ou de réhabilitation lourde durant les dix (10) dernières années (2014 - 2023) ;
- Expérience spécifique dans le domaine de surveillance et contrôle des travaux routiers neufs ou de réhabilitation lourde de caractéristiques similaires (portée, profil, financement...) durant les dix (10) dernières années (2014 - 2023) ;
- Expérience spécifique dans le domaine du contrôle et surveillance des travaux de construction de pont en BA ou métallique ou Pont mixte de portée similaire durant les dix (10) dernières années (2014 - 2023)
- Expérience dans le domaine du contrôle et surveillance des travaux routiers neufs ou de réhabilitation lourde en Afrique subsaharienne durant les dix (10) dernières années (2013 - 2023).
- Expérience dans le domaine du contrôle et surveillance des travaux routiers neufs ou de réhabilitation lourde et de construction de pont en BA ou Métallique ou Mixte au Cameroun durant les dix (10) dernières années (2013 - 2023).

NB : Le Consultant devra obligatoirement fournir dans son offre pour chaque projet, les justificatifs de ses références en termes de contrat déjà réalisés avec succès (1^{ere} page, 2^e page, page de signature des contrats, PV de recette technique de la phase finale ou attestation de bonne fin)

8. Critères d'évaluation

Il est porté à l'attention des consultants que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 de la Section III du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissement (FPI) de la Banque mondiale, édition de septembre 2023 (« Règlement de Passation des Marchés relatifs aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêt ») sont applicables qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : www.worldbank.org.

9. Renseignements Complémentaires

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures ouvrables. Les termes de référence de cette mission sont disponibles et peuvent être retirés à la Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint (CPR-FC) ou envoyés par e-mail aux consultants intéressés, à leur demande.

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

10. Evaluation et publication des resultats

De plus, le Consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualification et le Coût (SFQC) telle que décrite dans le Règlement sous-décrite, sur la base du nombre total de projets pertinents et d'expérience présentés et justifiés pour les critères sus référencés.

YAOUNDE le 29 Décembre 2023

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

COMMUNE DE LOGONE BIRNI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/C/LB/CIPM-TBEC/2023 DU 20 DÉCEMBRE 2023. EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP DE DILGA ARABE (LOT 01), ET A L'EP DE ZIMADO 1 (LOT 02), DANS LA COMMUNE DE LOGONE BIRNI, DÉPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, RÉGION DE L'EXTREME-NORD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Logone Bimi, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de la Commune de Logone Bîmi, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EP de DILGA ARABE (lot 01) et à l'EP de ZIMADO 1 (lot 02), dans la Commune de Logone Birni.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser sont répartis en lots et portent sur :

- ? Les travaux préparatoires ;
- ? Les terrassements ;
- ? Les fondations ;
- ? Les maçonneries et élévation ;
- ? La charpente - la couverture ;
- ? Les menuiseries métalliques ;
- ? L'électricité ;
- ? La peinture ;
- ? Les VRD.

3. Coût Prévisionnel

Montant prévisionnel TTC pour chaque lot soit un bloc de deux salles de classe : 23 000 000 (vingt-trois millions) Francs CFA.

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, MINEDUB, Exercice 2024.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Commune de Logone Bimi, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à la Commune de Logone Bimi, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement à la Recette Municipale de Logone Bimi, de la somme non remboursable de Quarante Mille (40 000) francs CFA.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé au Secrétariat Général, au plus tard le 15 Janvier 2024 à 13 heures précises et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 002/AONO/C/LB/CIPM-TBEC/2023 DU 20 Décembre 2023.
EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN
BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP DE DILGA ARABE (LOT 01), ET
A L'EP DE ZIMADO 1 (LOT 02), DANS LA COMMUNE DE LOGONE BIRNI,
DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD.

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution est de quatre-vingt-dix (90) jours, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le

délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant

égal à 2% du montant prévisionnel, soit quatre cent soixante mille (460 000) francs CFA par lot, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront

obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heures limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle de réunion de la Commune de Logone Birmi, **le 15 Janvier 2024 à 14 HEURES** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de LOGONE BIRNI, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

b. Offre Administrative

1) Absence d'une pièce administrative ;

2) Pièce falsifiée ;

3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire.

c. Offre technique

1) Offre technique incomplète ;

2) Non-exécution du nombre requis de projets similaires

3) Fausse déclaration ou, pièce falsifiée ;

4) N'avoir pas réuni au moins 80% des critères de qualification

d. Offre Financière ^ ^

1) Non-conformité de la soumission au modèle i i

2) Absence d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires;

A.g : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1) La capacité financière Oui/Non

2) Les références de l'Entreprise Oui/Non

3) Le personnel d'encadrement Oui/Non

4) Le matériel et les équipements essentiels Oui/Non

5) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et

d'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre financière aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80% seront examinées.

15. Attribution

Le Marché de chacun des lots sera attribué au soumissionnaire dont :

1- l'offre administrative sera jugée conforme ;

2- l'offre technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80%;

3- l'offre financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de LOGONE BIRNI.

LOGONE-BIRNI le 20 Décembre 2023

Le MAIRE

ABAKAR BRAHIM

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 103/AMI/MINTP/SG/CPR-FC/IP3/SPM/EE2/2023 DU 29 DECEMBRE 2023 POUR LA SURVEILLANCE ET LE CONTROLE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA SECTION DE ROUTE DU PK25 (TCHAKAMARI) AU PK 112,575 (ZIGAGUE) : (LONGUEUR : 87,575 KM)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement, pour couvrir le coût du Projet pour l'Amélioration de la Connectivité, la Résilience et l'Inclusion le long du corridor routier Mora-Dabanga-Kousséri dans la Région de l'Extrême-Nord « PACRI-MDK » et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du contrat de Consultants pour **la surveillance et le contrôle des travaux de réhabilitation de la route PK25+000 (Tchakamari) à PK 112+575 (Zigague)** longue de 87,575 Km, subdivisés en deux lots à savoir :

- Lot 2 : PK 25+000 (Tchakamari au PK 66+000 (Waza), 41 km
- Lot 3 : PK 66+000 (Waza) au PK 112+575 (Zigague), 46,575 km.

Le PACRI dont la portée va au-delà de la mise en œuvre d'infrastructures de transports routier vise principalement **(i)** l'amélioration de la connectivité et des échanges internes et transfrontaliers avec la réhabilitation des tronçons en très mauvais état dont principalement Mora-Dabanga-Kousséri ; **(ii)** l'amélioration de la résilience climatique des infrastructures ; **(iii)** l'amélioration de la résilience et l'inclusion des populations riveraines à travers un meilleur accès aux services de base et aux opportunités socio-économiques.

Il est organisé autour de trois (03) Composantes à savoir :

- Composante 1 : Travaux de réhabilitation et d'entretien des routes ;
- Composante 2 : Amélioration des infrastructures communautaires dans les zones sélectionnées et les communautés d'accueil des refugies de la région de l'Extrême-Nord ;
- Composante 3 : Renforcement institutionnel du secteur des transports.

2. Objet

Les services attendus de chaque consultant (firme) sont la surveillance et le contrôle technique des travaux de la section de route susmentionnée au point 1. Ces travaux sont en un lot unique. Ces services sont repartis en trois (3) missions comme suit :

- **Mission 1. (DET)** : Direction de l'Exécution des Marchés des Travaux ;
- **Mission 2. (OPC)** : Ordonnancement, Pilotage et Coordination du chantier ;
- **Mission 3. (AOR)** : Assistance aux Opérations de Réception.

3. Consistance des prestations

Les prestations de contrôle et de surveillance couvrent quatre volets :

- Le volet Technique impliquant les domaines de génie civil, géotechnique, hydraulique pour assurer la conformité des infrastructures (voiries et ouvrages d'assainissement) aux prescriptions techniques particulières du Contrat de l'Entreprise en charge des travaux et aux règles de l'art ;
- Le volet administratif et juridique ;
- Le volet financier ;
- Le contrôle et le Suivi environnemental et Social en rapport avec les recommandations du PGES issue de l'étude d'impact Environnemental, le Marché de l'Entreprise en charge des travaux, du PGES particulier de l'Entrepreneur, des connaissances scientifiques et bonnes pratiques de l'heure et des préoccupations exprimées par les populations pendant l'exécution des travaux, et autres exigences ESHS/ES et VCE à satisfaire par l'Entreprise ;
- La cartographie des infrastructures en temps réel ainsi que le renseignement des indicateurs pour lesquels la collecte des données ne nécessite pas un personnel supplémentaire.

4. Période d'exécution

Le temps d'intervention du consultant est de quarante-trois (43) mois, soit trente (30) mois pour les prestations, douze (12) mois de période garantie et un (01) mois pour la rédaction du rapport final de la mission.

5. Participation et origine

Le Ministre des Travaux Publics, invite les firmes de consultants (ci-après désignés les Consultants) à manifester leur intérêt pour la réalisation des présentes prestations. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution desdites prestations (brochures, description de missions semblables, expérience dans des conditions similaires, disponibilité des compétences parmi le personnel, ...).

6. Remises des offres

Les dossiers de candidature doivent parvenir sous pli fermé ou par courrier à l'adresse ci-après en quatre (04) exemplaires dont un original et trois (03) copies **au plus tard trente (30) jours y compris les jours non ouvrables après publication à quinze (15) heures**, heure locale. Elles doivent être transmises avec la mention :

« Appel à Manifestation d'Intérêt pour la surveillance et le contrôle technique des travaux de réhabilitation de la section de la PK25 (Tchakamari) AU PK 112,575 (Zigague) (Longueur : 87,575 Km) ».

A l'attention de Monsieur le Ministre des Travaux Publics
Agence d'exécution de Projet : Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint,
Sise à la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, à Yaoundé.
Téléphone : (237) 666 00 39 34 ; E-mail : csepr_badbm@yahoo.fr

7. Composition du dossier

Pour faire acte de candidature, chaque Consultant (firme) devra remplir les critères de qualification ci-dessous :

- Expérience générale dans le domaine des études et/ou de surveillance et contrôle des travaux routiers neufs ou de réhabilitation lourde durant les dix (10) dernières années (2013 - 2023) ;
- Expérience dans le domaine de surveillance et contrôle des travaux routiers neufs ou de réhabilitation lourde de caractéristiques similaires (linéaire, portée, profil, financement...) durant les dix (10) dernières années (2013 - 2023) ;
- Expérience dans le domaine du contrôle et surveillance des travaux routiers neufs ou de réhabilitation lourde en Afrique subsaharienne durant les dix (10) dernières années (2013 - 2023).
- Expérience dans le domaine du contrôle et surveillance des travaux routiers neufs ou de réhabilitation lourde au Cameroun durant les dix (10) dernières années (2013 - 2023).

NB : Le Consultant devra obligatoirement fournir dans son offre pour chaque projet, les justificatifs de ses références en termes de contrat déjà réalisés avec succès (1ere page, 2e page, page de signature des contrats, PV de recette technique de la phase finale ou attestation de bonne fin)

8. Critères d'évaluation

Il est porté à l'attention des consultants que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 de la Section III du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissement (FPI) de la Banque mondiale, édition de septembre 2023 (« Règlement de Passation des Marchés relatifs aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêt ») sont applicables qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : www.worldbank.org.

9. Renseignements Complémentaires

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures ouvrables. Les termes de référence de cette mission sont disponibles et peuvent être retirés à la Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint (CPR-FC) ou envoyés par e-mail aux consultants intéressés, à leur demande.

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

10. Evaluation et publication des resultats

De plus, le Consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualification et le Coût (SFQC) telle que décrite dans le Règlement sous-décrite, sur la base du nombre total de projets pertinents et d'expérience présentés et justifiés pour les critères sus référencés.

YAOUNDE le 29 Décembre 2023

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°122/CUD/DSGP/SDPM/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 077/AONO/CUD/CIPM2/2023 DU 11 OCTOBRE 2023 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET SPECIALISE POUR L'ELABORATION ET L'ACCOMPAGNEMENT DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DE SECURITE DU SYSTEME D'INFORMATION DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA. FINANCEMENT : BUDGET CUD- EXERCICE 2023 ET SUIVANTS

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :

L'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°**077/AONO/CUD/CIPM/2023** du **11 Octobre 2023** lancé par la Communauté Urbaine de Douala relatif au Recrutement d'un Cabinet Spécialisé pour l'Elaboration et l'Accompagnement dans la mise en œuvre de la Politique de Sécurité du Système d'Information de la Communauté Urbaine de douala est déclaré **infructueux**.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission.

DOUALA le 29 Décembre 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL

**ADDITIF N°001/BUNEC/DG/DAF/SDFRM/CSMA/2023 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/2023/AONO/BUNEC/CIPM/2023 DU 08 DECEMBRE 2023
POUR LA FOURNITURE DES SERVICES DE SECURITE ET DE GARDIENNAGE AU BUREAU NATIONAL DE
L'ETAT CIVIL (BUNEC).**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot VOIR FICHIER JOINT

YAOUNDE le 3 Janvier 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

YOMO ALEXANDRE MARIE

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- | | |
|--------------------------------------|-----------------|
| ☐ Annuel | 49.000 FCFA TTC |
| ☐ Semestriel | 25.000 FCFA TTC |
| ☐ Trimestriel | 15.000 FCFA TTC |
| ☐ Mensuel | 10.000 FCFA TTC |

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur
Smartphone / Tablette / PC

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



www.armac.com



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !